

# RAPPORT D'ACTIVITÉ



2021

# RAPPORT D'ACTIVITÉ 2021



Directeur de la publication : Cécile Zammit-Popescu  
Rédaction : Communauté urbaine Grand Paris Seine & Oise  
Crédits photos : GPS&O • OTI Terres de Seine • David Darrault "La Seine à vélo"  
Design graphique : cominoe.com  
Impression : Imprimerie Chauveau

## SOMMAIRE

LA COMMUNAUTÉ URBAINE EN CHIFFRES EN 2021 .....	5
LES TEMPS FORTS DE L'ANNÉE 2021 .....	6-7
UNE GOUVERNANCE REPENSÉE .....	8
Un dialogue territorial enrichi .....	8
Des coopérations étroites avec l'État .....	10
Zoom sur le Contrat de relance et de transition écologique .....	11
Projet de territoire : lancement de la consultation grand public .....	12
De solides partenariats financiers .....	14
Une année marathon pour la Commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT) .....	15
Le protocole financier pour sécuriser les échanges financiers avec les communes .....	16
Des moyens humains pour agir .....	16
UNE ORGANISATION AGILE, DURABLE QUI SE MODERNISE .....	18
Centre de vaccination : 100 000 doses pour lutter contre l'épidémie .....	18
Préserver la qualité de l'eau .....	19
Des solutions numériques pour faciliter le quotidien .....	20
Le règlement local de publicité élaboré sur fond de concertation .....	21
UN TERRITOIRE AU PLUS PRÈS DES BESOINS DES HABITANTS ET DES COMMUNES .....	22
Près de 100 000 interventions pour améliorer la voirie .....	22
Éclairer mieux en gaspillant moins .....	24
Aux petits soins des ouvrages d'art .....	24
De nouveaux espaces publics créés ou réaménagés .....	25
Déchets : entre innovations et réorganisation .....	26
Eau et assainissement : décarbonation, nouvelles stations, études... ..	27
UN TERRITOIRE RÉSOLEMENT Tourné VERS LE DÉVELOPPEMENT .....	30
Éole : carte maîtresse de l'attractivité du territoire .....	30
Toujours plus de transports publics .....	32
Développement économique : accompagnement et solidarité .....	35
Un territoire engagé dans la transition écologique .....	38
Un coup d'accélérateur pour la rénovation des quartiers .....	40
Un urbanisme maîtrisé .....	42
UN TERRITOIRE TOUJOURS PLUS ATTRACTIF .....	44
Terres de Seine, la destination évasion aux portes de Paris .....	44
La culture revient sur le devant de la scène .....	46
Sport : déjà un air de JO .....	49



# LA COMMUNAUTÉ URBAINE EN CHIFFRES EN 2021

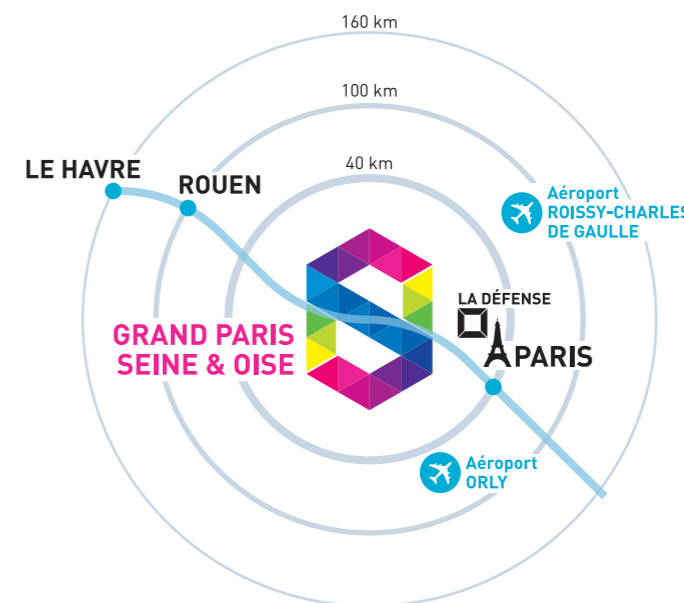
**73 COMMUNES**

**+ de 410 000 HABITANTS**  
(810 habitants au km<sup>2</sup>)

**45 COMMUNES**  
de moins de  
2 000 habitants

**125 000 EMPLOIS**  
52% des actifs  
travaillent hors  
du territoire

**€ 282,7 M€ DE BUDGET DE FONCTIONNEMENT**  
et 81,5 M€ de budget d'investissement



**2/3 DU TERRITOIRE**  
couverts par des  
espaces naturels  
(20 000 ha agricoles  
et 12 000 ha forestiers)

**7 PROJETS DE RENOUVELLEMENT URBAIN**  
et 43 000 habitants  
concernés

**123 LIGNES DE BUS**

Source : INSEE REE-Sirene - 2019

**12 QUARTIERS PRIORITAIRES**  
de la politique  
de la ville, soit  
100 000 habitants

**500 KM<sup>2</sup> de superficie**

**4 PÔLES URBAINS**  
Mantes-la-Jolie,  
Les Mureaux, Poissy,  
Achères/Conflans-Sainte-Honorine

**9 GARES**  
desservies  
par le RER E

**28 000 ENTREPRISES**

Source : INSEE RP2018

**125 BÂTIMENTS ET ÉQUIPEMENTS COMMUNAUTAIRES**  
dont 1 médiathèque, 1 théâtre,  
11 piscines, 1 stade nautique  
et 1 patinoire

**991 AGENTS PERMANENTS**

# LES TEMPS FORTS DE L'ANNÉE 2021



## JANVIER

**Lancement du Règlement local de publicité intercommunal (RLPi)**, un document concerté pour améliorer le cadre de vie en luttant contre la pollution visuelle (affichage, panneaux, enseignes...). Ces nouvelles règles doivent être adoptées en 2022.



## FÉVRIER

**Le quartier du Val Fourré à Mantes-la-Jolie** retenu parmi les « 100 quartiers innovants et écologiques » par la Région Île-de-France. Ce label lui vaut 4 M€ pour financer son programme de renouvellement urbain qui place la transition écologique au cœur du projet.



## MARS

**Amélioration de la qualité de l'eau et préservation de la biodiversité**, c'est l'objectif du Contrat territorial eau et climat (CTEC) signé avec l'Agence de l'eau Seine Normandie et SUEZ. Ce dispositif s'accompagne d'un budget d'1,4 M€ pour atteindre cet objectif.



## JUILLET

**Soutien financier à quatre athlètes olympiques du territoire.** À Tokyo, la rameuse Claire Bové (Mantes-la-Jolie) décroche l'argent et les triathlètes Cassandra Beaugrand, Léonie Periault et Dorian Coninx (Poissy) obtiennent le bronze.



## AOÛT

**Déploiement d'une nouvelle offre de transport en commun** : renforcement des lignes à forte fréquentation, mise en service de bus supplémentaires en soirée et extension du transport à la demande dans le secteur du Mantois et de Poissy/Les Mureaux.



## SEPTEMBRE

**Coup d'envoi de l'acte 2 du renouvellement urbain.** Il prévoit 1 Md € d'investissement (240 ha aménagés, 2058 logements construits et 3357 réhabilités, 5 cités éducatives...) dans 7 communes, soit 43 000 habitants concernés.



## AVRIL

**Les douze déchèteries du territoire sont désormais ouvertes à tous les habitants** de la Communauté urbaine. Cet élargissement de l'accès a fait ses preuves lors de la phase expérimentale menée en 2021.



## MAI

**Top départ pour la Seine à Vélo**, un itinéraire cyclable entre l'Île-de-France et la Normandie de 430 kilomètres. Sur le territoire, ce parcours relie Conflans-Sainte-Honorine à Saint-Martin-la-Garenne, soit 19 communes et 67 km le long du fleuve.



## JUIN

**Ouverture du centre de vaccination de la communauté urbaine** au parc des expositions à Mantes-la-Jolie. Il accompagne la montée en puissance de la campagne nationale de vaccination pour lutter contre la pandémie de COVID 19. Le seuil des 100 000 doses a été dépassé.



## OCTOBRE

**Extension du réseau d'eau adoucie** avec la mise en service du dispositif de décarbonatation à l'usine de Buchelay. 57 000 habitants alimentés par une eau moins calcaire s'ajoutent aux 141 000 qui bénéficiaient déjà de ce service.



## NOVEMBRE

**Cinq pôles gare Eole sur les rails** après la validation par le Conseil communautaire du programme d'aménagement et du plan de financement multi partenarial évalué à 95,2 M€ pour Poissy, Mantes-la-Jolie, Mantes-Station, Les Mureaux et Épône-Mézières.



## DÉCEMBRE

**Un moteur de recherche pour tout savoir sur la collecte des déchets.** GPS&O étend sa palette de services numériques avec la mise en ligne de cet outil qui simplifie le quotidien des habitants avec un accès à toutes les informations en renseignant simplement leur adresse.



# UNE GOUVERNANCE REPENSÉE

## Un dialogue territorial enrichi

Au cours de l'année 2021, la Communauté urbaine a poursuivi sa construction communautaire en prenant pleinement sa place de garante du dialogue territorial local : adoption du pacte de gouvernance, tenue des conférences des maires, coordination des programmes associant communes, services de l'État et Communauté urbaine à travers l'Opération de revitalisation territoriale (ORT) ou encore la construction du Contrat de relance et de transition écologique (CRTE) et l'adhésion au programme national Petites villes de demain (PVD). Toutes ces actions se sont appuyées sur une dynamique associant les communes.

### LE PACTE DE GOUVERNANCE ADOPTÉ

En matière de construction communautaire, le pacte de gouvernance a été adopté en Conseil communautaire le 25 mars 2021, au terme de plusieurs mois d'échanges. Mené d'octobre à décembre 2020 par un groupe de travail dédié, composé d'élus communautaires représentatifs des groupes politiques, il a permis d'en arrêter les grands principes :

- ▶ Équité et confiance ;
- ▶ Subsidiarité, solidarité et réciprocité ;
- ▶ Complémentarité, coordination et partenariat ;
- ▶ Communication, écoute, dialogue et transparence.

Le pacte s'est aussi accompagné de mesures concrètes :

- ▶ Un nouveau règlement intérieur qui intègre ces principes adopté le 20 mai 2021 ;
- ▶ Un rythme d'instances décisionnelles dynamique avec neuf conseils et douze bureaux communautaires par an ;
- ▶ Des temps de réflexion et de dialogue avec les communes avec quatre conférences des maires traitant aussi bien des sujets de préoccupation du quotidien et de proximité que des grandes démarches ou projets structurants à forts enjeux ;
- ▶ Les directeurs généraux des services des communes et les secrétaires de mairie se sont réunis à trois reprises avec la direction générale des services de la Communauté urbaine pour mieux se connaître, partager des informations et exprimer des besoins. C'est aussi en ce sens que la refonte de l'extranet a été initiée en 2021

### LA VOIX DU CODEV

Les conseils de développement sont obligatoires dans les établissements publics de coopération intercommunales à fiscalité propre de plus de 50 000 habitants. Dès 2018, la Communauté urbaine a créé le sien. Il se compose de 50 membres bénévoles : femmes et hommes, actifs ou retraités, personnes qualifiées ou usagers du territoire. Cette équipe est issue de différents secteurs : économique (agricole, industriel ou artisanal et tertiaire), associatif, scientifique, culturel, sanitaire et social, environnemental, sportif, éducatif...

En réponse à une saisine du président de la Communauté urbaine ou par auto-saisine, le CoDev apporte un éclairage et une expertise sur les orientations majeures des politiques publiques locales

relevant de la compétence de la Communauté urbaine. Organisés en commissions, groupes de travail et assemblée plénière, les membres du s'informent, débattent et élaborent librement et collectivement leurs productions.

Fin 2021, le Conseil communautaire a réaffirmé son soutien au CoDev en s'engageant à mettre à sa disposition les moyens humains, matériels et financiers nécessaires à son bon fonctionnement et a précisé ses attentes en décidant :

- ▶ D'arrêter un programme de travail annuel ;
- ▶ De présenter chaque année le rapport d'activité du Co Dev en Conseil communautaire lors de la séance de décembre.

### CHIFFRES-CLÉS



**141**  
conseillers communautaires  
dont 71 maires



**57,8 ANS**  
de moyenne  
d'âge



**35,5%**  
de femmes



**64,5%**  
d'hommes



- 9 conseils communautaires pour 245 délibérations
- 12 bureaux communautaires pour 129 délibérations
- 796 décisions prises en application de la délégation d'attribution du conseil communautaire au président et 97 arrêtés
- 4 conférences des maires

### LES COMPÉTENCES COMMUNAUTAIRES



DÉVELOPPEMENT  
ET AMÉNAGEMENT  
ÉCONOMIQUE



ENVIRONNEMENT  
ET TRANSITION  
ÉNERGÉTIQUE



MOBILITÉS



AMÉNAGEMENT  
ET URBANISME



POLITIQUE DE  
LA VILLE ET  
RENOUVELLEMENT  
URBAIN



HABITAT



TOURISME



CULTURE  
ET SPORT



CYCLE DE L'EAU



MAÎTRISE DES DÉCHETS



ESPACE PUBLIC ET VOIRIE

## Des coopérations étroites avec l'État



La Communauté urbaine a démontré, en 2021, sa capacité à fédérer les communes et à coopérer avec les services de l'État autour des enjeux de transition écologique et de redynamisation des centres-villes et des centres-bourgs. Le plan de relance s'est imposé comme un des temps forts du dialogue entre les communes et l'État.

### ► L'OPÉRATION DE REVITALISATION TERRITORIALE, LE 11 FÉVRIER 2021

La Communauté urbaine a signé la convention d'opération de revitalisation territoriale qui réunit les communes de Limay, Mantes-la-Jolie, Les Mureaux, Meulan-en-Yvelines et Poissy labélisées Action cœur de ville, l'État, le Département des Yvelines mais aussi l'Agence nationale de cohésion des territoires, l'Agence nationale pour la rénovation urbaine, la Banque des territoires, l'Agence nationale de l'habitat et Action logement. Cette convention permet d'engager la Communauté urbaine et ses parties prenantes dans une démarche pour renforcer le dynamisme des centres-villes, à l'appui d'orientations stratégiques à échelle communautaire.

### ► LE PROGRAMME PETITES VILLES DE DEMAIN, LE 1<sup>ER</sup> OCTOBRE 2021

Les communes de Rosny-sur-Seine, Épône et Mézières-sur-Seine, lauréates du programme Petites villes de demain, développent en 2021, avec l'accompagnement de la Communauté urbaine et des services de l'État, une stratégie générale de projet de ville et des actions opérationnelles en faveur des centres-bourgs. GPS&O assure un rôle de chefferie de projet en lien avec les communes, les sous-préfectures et la direction départementale des territoires.

### ► LE CONTRAT DE RELANCE ET DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE, LE 9 NOVEMBRE 2021

L'Etat a identifié les intercommunalités comme échelles centralisatrices des projets locaux. À ce titre, la Communauté urbaine a porté son CRTE, fruit d'une coopération étroite avec les 73 communes. Ces dernières ont recensé, entre juin et septembre 2021, les projets envisagés sur leur territoire, répondant aux impératifs de relance, de transition écologique et de cohésion sociale et territoriale.

## Zoom sur le Contrat de relance et de transition écologique

Approuvé par le Conseil communautaire en septembre 2021, puis signé avec l'État, le CRTE est un nouvel outil au service du développement du territoire. GPS&O pilote et centralise ses propres projets et ceux émanant des 73 communes du territoire avant de les soumettre à l'État en vue de mobiliser des financements.

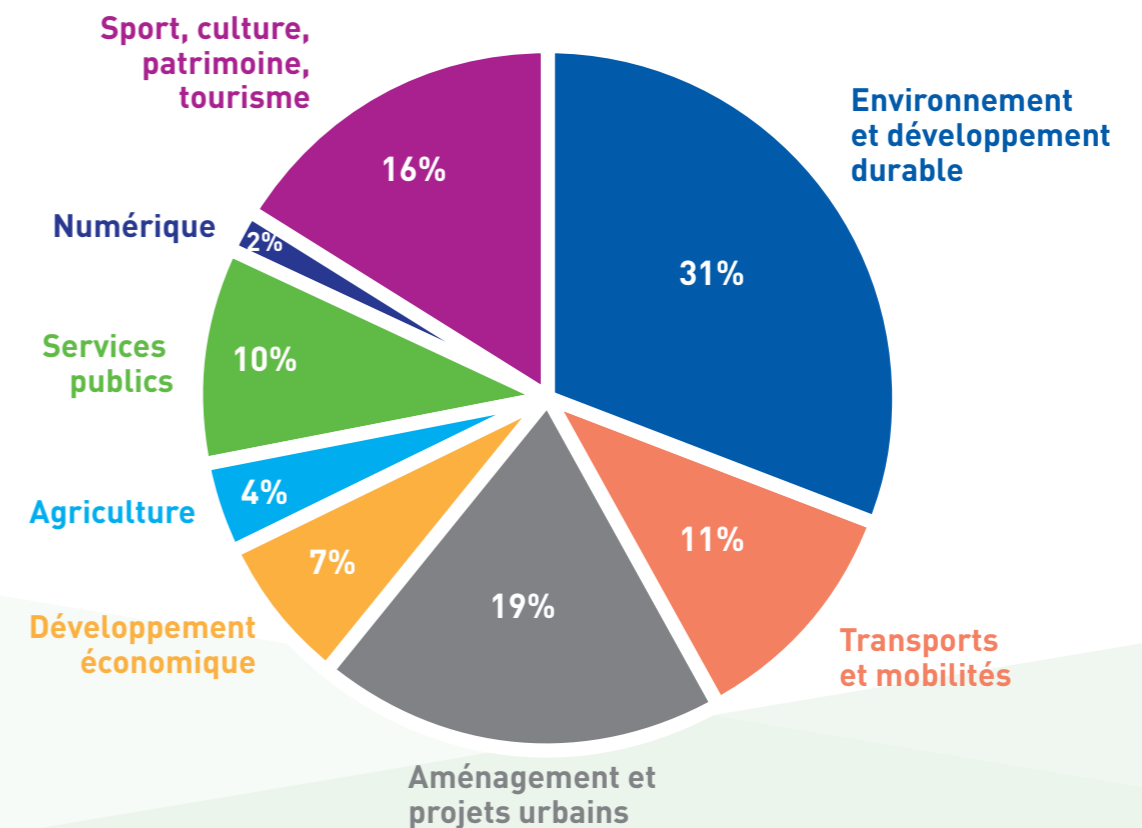
225 projets ont été inscrits à la signature du CRTE. On y retrouve des sujets variés comme le soutien à l'extension du port Seine métropole ouest et Limay, la Seine à Vélo, la rénovation du stade nau-

tique International à Mantes-la-Jolie, la création des pôles d'échanges multimodaux et l'aménagement des quartiers de gare Éole (Épône-Mézières et Mantes-la-Jolie), l'extension de parcs d'activités économiques comme les Hauts Reposoirs à Limay, la mise en place d'un tiers-lieu à Morainvilliers, la rénovation thermique de bâtiments communautaires ou communaux, le soutien à des projets de végétalisation, les Actions cœur de ville ou PVD, le programme maison France services, la création ou l'extension d'écoles, de gymnases, de salles associatives...

### CES PROJETS S'ARTICULENT AUTOUR DE HUIT THÉMATIQUES :

- Environnement et développement durable (70)
- Aménagement et projet urbain (43)
- Sport, culture et patrimoine (36)
- Transport et mobilité (24)
- Service public (23)
- Développement économique (15)
- Agriculture (10)
- Numérique (4)

CRTE : RÉPARTITION DES PROJETS PAR THÉMATIQUE



## Lancement de la consultation grand public

Attractivité économique et touristique, mobilité, transition énergétique, habitat, loisirs, qualité de vie... : le territoire de demain se dessine aujourd'hui à travers l'élaboration du projet de territoire de la Communauté urbaine. Les élus, les habitants et les agents de GPS&O ont été associés à la construction de cette feuille de route stratégique, dans le cadre de la consultation ouverte de mars à septembre 2021.

### RÉPONDRE À DES BESOINS CONCRETS

Le projet de territoire est un document à la fois politique et technique. Il fixe le cap de l'action communautaire de 2020 à 2026 en identifiant, avec les élus, des projets structurants à court et moyen termes qui s'inscrivent dans les axes stratégiques désignés par l'exécutif. C'est une opportunité pour la Communauté urbaine de développer des orientations, des projets et des actions publiques en accord avec les besoins concrets des habitants.

#### CHIFFRES-CLÉS



**6 MOIS**

dédiés à l'élaboration du projet de territoire de mars à septembre 2021



**1 557 ÉLUS**

consultés par voie numérique



**1 CONSULTATION**

auprès des habitants, des acteurs économiques et des associations par voie numérique



**20 ATELIERS**

en direct et en replay, à destination des élus et des acteurs du territoire



**100 ACTEURS**

mobilisés sur les ateliers

## Un budget responsable et maîtrisé

L'optimisation des dépenses et des recettes s'est accompagnée de la définition et de la mise en œuvre de la stratégie financière de la Communauté urbaine pour la période 2022-2026, avec la mise en place d'une prospective financière et d'une programmation pluriannuelle d'investissement (PPI). Ce chantier, initié en 2020, vise à instaurer un pilotage à moyen terme des investissements. En lien avec l'ensemble des directions métiers, la PPI a ainsi pu être affinée pour une mise en œuvre opérationnelle au 1<sup>er</sup> janvier 2022. Elle se décline notamment par des autorisations de programme-crédit de paiement (APCP) sur certains domaines d'activité. Huit APCP ont été votées le 16 décembre 2021 pour un montant global de 301 M€ sur la période 2022-2031.

### LES AUTRES CHANTIERS

Deux autres actions ont marqué l'année 2021 :

- La mobilisation de la Commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT) pour fixer les attributions de compensation définitives (cf p. 15) ;
- La mutualisation des régies billetterie des équipements culturels (Parc aux Étoiles, Centre de la danse, Conservatoire à rayonnement départemental et théâtre de la Nacelle).

Cet exercice budgétaire s'inscrit dans une situation financière dégradée depuis la création de la communauté urbaine en 2016, et qui s'est encore accentuée avec la crise sanitaire. La pandémie a engendré des pertes de recettes de fonctionnement dont une diminution des recettes de fiscalité économique estimée à - 4,1M€ entre 2021 et 2022. Pour anticiper, la Communauté urbaine a mené des études fiscales afin d'en évaluer les répercussions.

Par ailleurs, le déploiement de la comptabilité analytique a permis d'améliorer la gestion et le pilotage stratégique, au regard d'une connaissance approfondie des coûts de chaque compétence communautaire. Ce travail doit, à terme, définir le coût complet de toutes les compétences comme c'est déjà le cas pour les piscines, les charges de structure ou le droit des sols. Les données sont également étudiées à l'échelle communale afin de déterminer précisément et pour chaque commune le coût des compétences déchets, voirie et cycle de l'eau.

#### CHIFFRES-CLÉS



**282,7 M€**

de budget de fonctionnement (réel et ordre - compte administratif 2021)



**81,5 M€**

de budget d'investissement (réel et ordre - compte administratif 2021)



**81 265 ÉCRITURES**

traitées par le service comptabilité (66 204 mandats et 15 061 titres)



**26 JOURS** de délai global de paiement

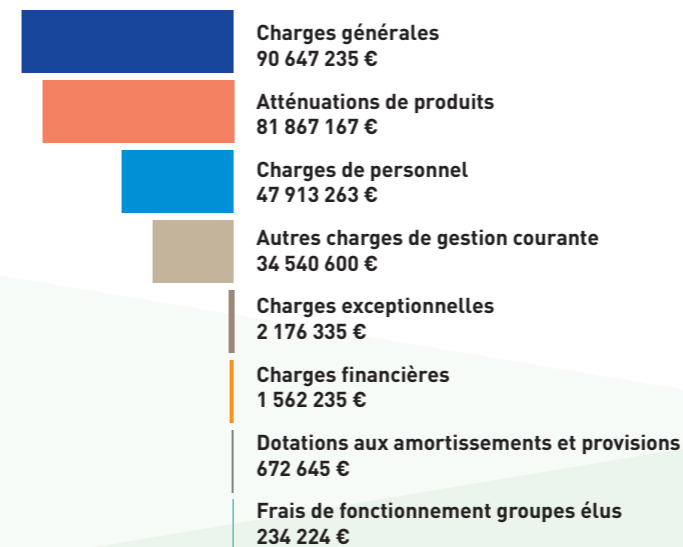


**69 MARCHÉS PUBLICS** saisis dans le logiciel comptable

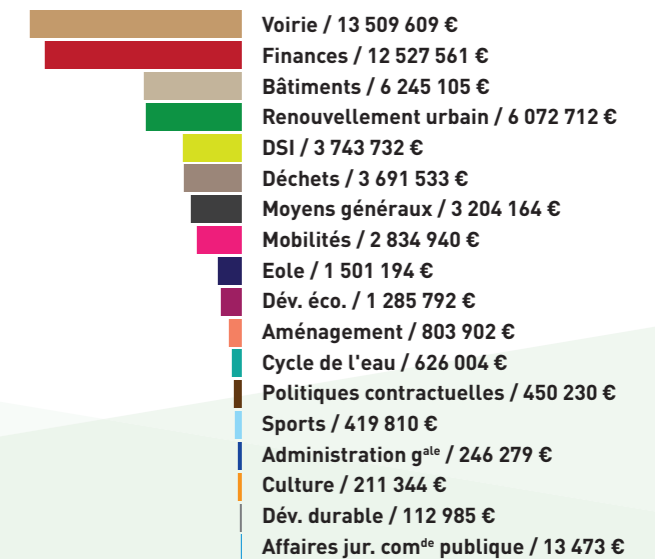


**33 RÉGIES** de recettes et de dépenses au total

#### DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT 259 613 703 € (réalisé 2021)



#### DÉPENSES D'INVESTISSEMENT 57 500 369 € (réalisé 2021)



## De solides partenariats financiers

Dans un contexte financier contraint, la Communauté urbaine peut compter sur son service financements externes des projets. Ses missions consistent à :

- ▶ Appuyer les directions métiers dans la recherche de financements, la construction des plans de financements des projets, le montage des dossiers de subvention, le suivi de leur versement ;
- ▶ Piloter et suivre les contrats transversaux comme l'Investissement territorial intégré (ITI) et LEADER pour l'Île-de-France, le Contrat d'aménagement régional pour l'Île-de-France, le Contrat Yvelines territoires pour le Département ou encore le Contrat de relance et de transition écologique pour l'État ;
- ▶ Connaître et partager les contrats de financements portés par les directions pour assurer une vision d'ensemble des subventions ;
- ▶ Être en contact avec les partenaires financeurs ;
- ▶ Suivre le versement des subventions.

Enfin, le service assure également le suivi du fonds de concours communautaire mobilisable pour les communes de moins de 5 000 habitants. En 2021, un montant global de 675 912,25 € a été réparti entre 24 communes.

### PLUS DE 14 M€ DE SUBVENTIONS MOBILISÉES EN 2021



**Yvelines**  
Le Département

#### ▶ Conseil départemental des Yvelines (10 M€)

Prolongé jusqu'en juillet 2023, le contrat Yvelines territoires s'est traduit par la mobilisation de 10 M€ pour le financement de treize projets à forts enjeux : accompagnement d'Éole, aménagement de pôles d'activités économiques, rénovation du stade nautique international.



**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

#### ▶ État (2,3 M€)

Une dotation de soutien à l'investissement local de 306 000 € a été accordée tout comme un fonds pour le recyclage des friches industrielles situées sur le quartier de gare d'Épône-Mézières (sites ex-Turboméca et SNCF), préalable indispensable au projet d'aménagement du futur quartier de gare.



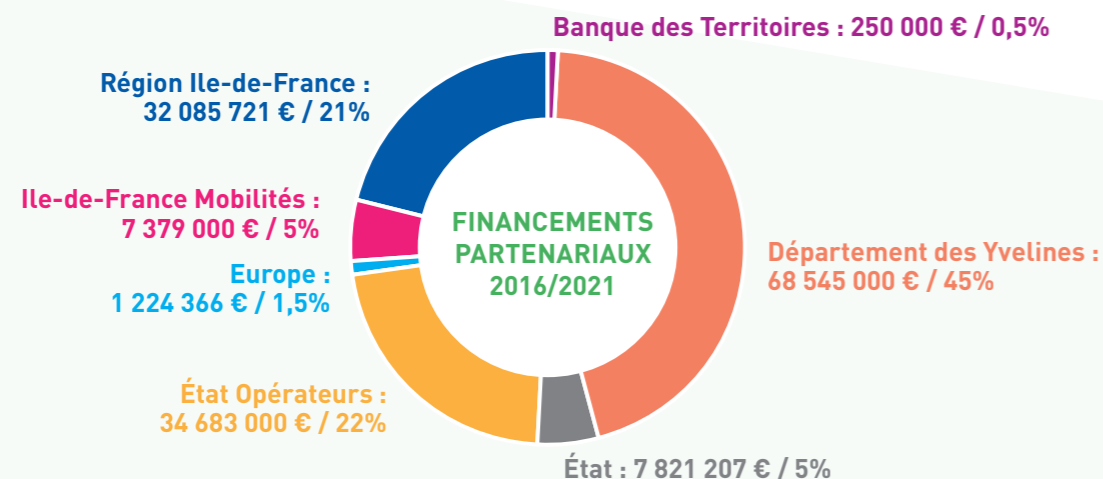
#### ▶ Conseil régional d'Île-de-France (1,5 M€)

Un financement a été attribué pour les travaux de modernisation de l'éclairage public.



#### ▶ Europe (335 173 €)

Le programme LEADER a permis l'accompagnement d'une trentaine de porteurs de projet. Huit dossiers sont programmés pour un montant de 335 173,30 €. Ils concernent par exemple des logements pour des salariés agricoles, un laboratoire pour des gâteaux artisanaux, un bâtiment pour des poules pondeuses bio. Par ailleurs, 20 porteurs de projet ont été accompagnés dans le cadre de l'Investissement territorial intégré.



## Une année marathon pour la Commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT)



La CLECT a pour mission d'évaluer le montant des charges liées aux transferts ou à la restitution des compétences entre la Communauté urbaine et ses communes membres. Cet organe indépendant contribue à garantir l'équité financière entre les communes et la Communauté urbaine en assurant la transparence et la neutralité des données financières.

Mise en place dès la création de GPS&O en 2016, la CLECT a connu un net regain d'activité fin 2020. Elle a analysé et chiffré en priorité le coût des charges transférées qui n'auraient jamais ou seulement partiellement fait l'objet d'une évaluation. L'objectif ? Permettre aux 73 Conseils municipaux et au Conseil communautaire de définir le niveau précis des attributions de compensation liées aux charges transférées, ajustées au plus près des réalités budgétaires.

Quinze réunions se sont tenues entre janvier et mars 2021 au sein de trois commissions de travail :

- ▶ Infrastructures :
  - ▶ Voirie (chaussées, propreté urbaine, espaces verts, dépendances et équipements), éclairage public, signalisation lumineuse tricolore, eaux pluviales urbaines, distribution d'électricité, ouvrages d'art ;
  - ▶ Aires et parcs de stationnement ;
- ▶ Équipements ;
- ▶ Autres compétences (gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations, lutte contre les incendies, maîtrise des eaux pluviales...).

Le rapport a été adopté par la CLECT le 15 juin 2021, puis par les communes à la majorité qualifiée. L'approbation des nouvelles évaluations a permis d'arrêter le montant des attributions de compensation définitives par délibération du Conseil communautaire du 9 novembre 2021. Elles deviennent effectives à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022.

### LES GRANDS TRAVAUX DE 2021

Les travaux menés par les commissions de travail de la CLECT ont permis :

- ▶ D'évaluer l'ensemble des compétences encore non évaluées ou partiellement évaluées ;
- ▶ De finaliser les transferts de charges qui auraient dû faire l'objet d'un rapport de CLECT en 2018 et en 2019 ;
- ▶ De rendre définitives les évaluations de charges provisoires.

Parallèlement, un travail d'actualisation des quantités de voirie a été conduit au regard du recensement effectué en 2017. Il a donné lieu à près de 60 réunions individuelles avec les communes pour l'élaboration de fiches précisant, pour chacune, les volumétries ajustées.

### QUI COMPOSE LA CLECT ?

La commission est constituée de 93 membres, 36 maires et 57 adjoints et conseillers municipaux. Chaque commune membre dispose au moins d'un représentant.



# Le protocole financier pour sécuriser les échanges financiers avec les communes

Les attributions de compensation définitives ont été adoptées par 92% du Conseil communautaire réuni le 9 novembre 2021. Leur objectif est de financer les transferts de charges issus des transferts de compétences entre les communes et la Communauté urbaine. Ce mécanisme permet de sécuriser les relations financières entre toutes les parties prenantes et de pouvoir anticiper leurs budgets et financer leurs projets.

À l'issue d'un processus de stabilisation mis en place par la CLECT de novembre 2020 à juin 2021, les flux financiers entre GPS&O et ses 73 communes sont désormais sécurisés juridiquement et budgétairement.

## Des moyens humains pour agir

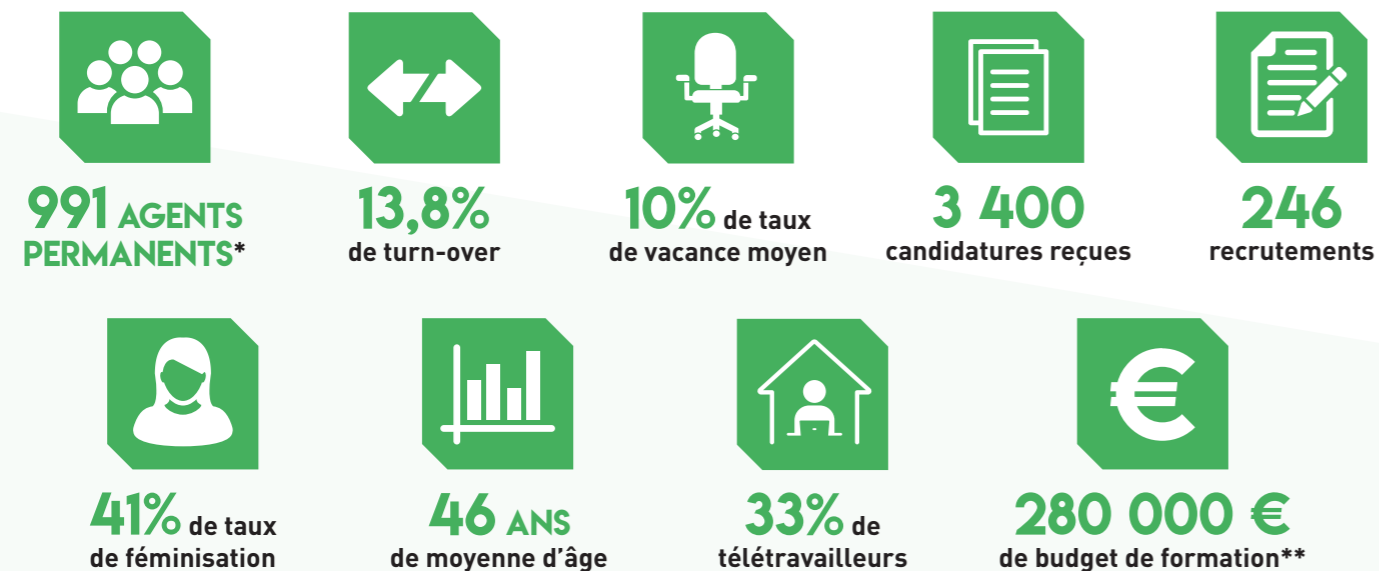
La Communauté urbaine a connu une quasi-stabilité de ses effectifs avec 991 emplois permanents auxquels s'ajoutent 75 non-permanents. L'année 2021 a permis de finaliser une nouvelle organisation pensée autour de quatre objectifs : cohérence, efficacité, lisibilité et fluidité. Au-delà de ces objectifs, un travail a été mené pour clarifier les missions et les champs d'intervention de chaque direction avec l'ambition de mieux travailler ensemble, aussi bien en interne qu'en externe.

logique d'amélioration permanente de la qualité de service. En 2021, la Communauté urbaine a plus largement poursuivi sa politique de formation ambitieuse, en dépit du contexte de crise sanitaire, avec 600 agents formés au moins un jour dans l'année.

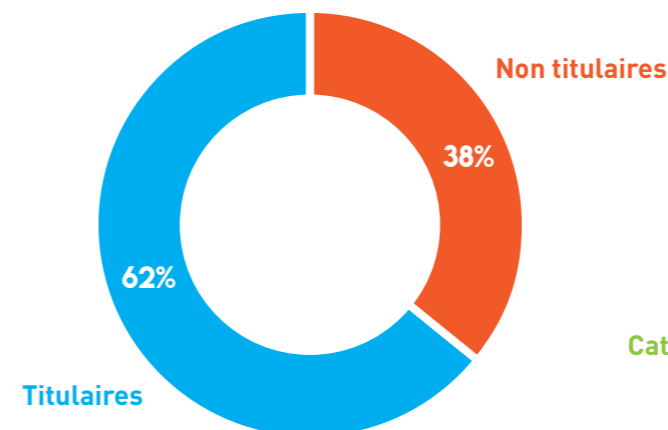
Autres améliorations, la Communauté urbaine a renforcé son niveau de participation à la protection complémentaire de ses agents (mutuelle/prévoyance). Un plan d'actions pluriannuel en faveur de l'égalité femmes-hommes a été adopté afin de favoriser l'équilibre professionnel au sein de GPS&O où le taux de féminisation atteint 41%. Enfin, une nouvelle charte sur le télétravail a été adoptée.

Une dynamique d'accompagnement de la communauté managériale a également été initiée afin de renforcer la cohésion des collectifs de travail autour de valeurs communes et de favoriser la transversalité dans une

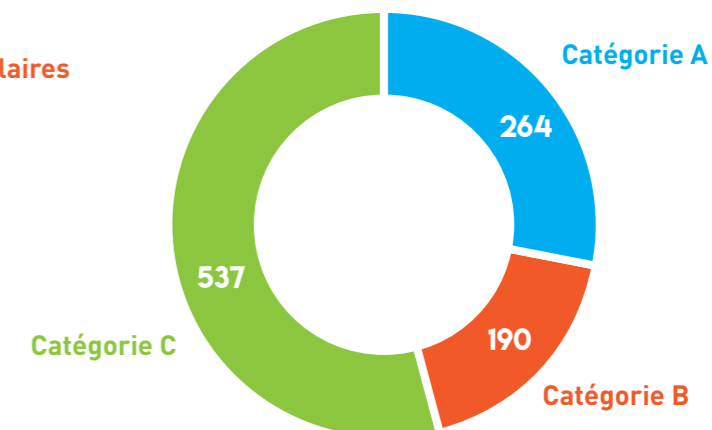
### CHIFFRES-CLÉS



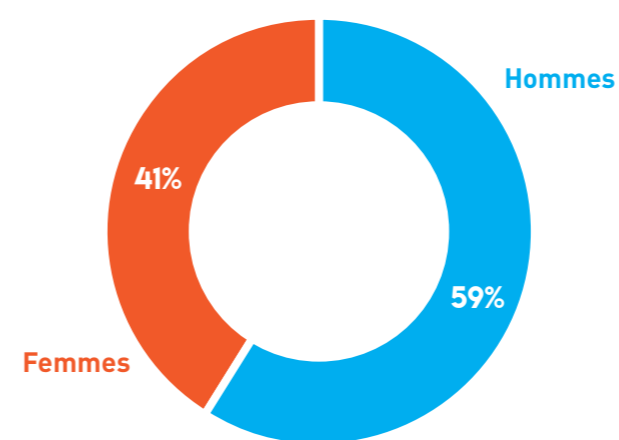
RÉPARTITION TITULAIRES ET NON TITULAIRES EN 2021



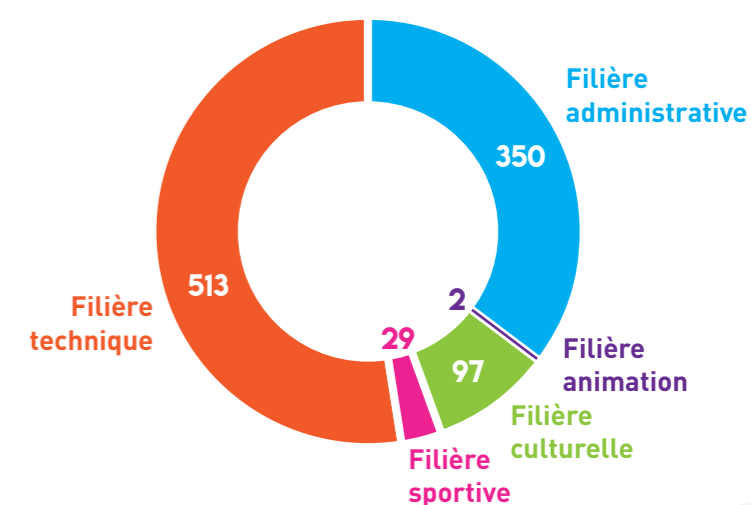
EMPLOI PERMANENT EN 2021



RÉPARTITION HOMMES-FEMMES EN 2021



RÉPARTITION PAR FILIÈRE EN 2021



\* Au 31/12/2021 \*\* Hors cotisation CNFPT

# UNE ORGANISATION AGILE, DURABLE QUI SE MODERNISE

## Centre de vaccination : 100 000 doses pour lutter contre l'épidémie



la régulation du stationnement et le service de navettes depuis le pont de Limay. Elle s'est également chargée du recrutement de vacataires, de l'encadrement des équipes techniques, administratives et d'accueil. Elle a pu compter sur une combinaison de compétences en lien avec l'Agence régionale de santé pour la fourniture des doses de vaccins et l'association Odyssee pour la gestion du personnel médical, la planification et la gestion des stocks de vaccins, avec l'appui de la Communauté professionnelle territoriale de santé Yvelines nord (CPTS 78 Nord).

Ouvert en un temps record grâce à la mobilisation des services de la Communauté urbaine et de ses partenaires, un centre de vaccination géant a ouvert le 1<sup>er</sup> juin 2021 au parc des expositions à Mantes-la-Jolie. Cette solution de proximité pour les habitants a permis d'accompagner la montée en puissance de la réponse vaccinale face à la crise sanitaire. Le seuil des 100 000 doses a été dépassé.

Entre la décision prise en Conseil communautaire le 20 mai et l'ouverture du site le 1<sup>er</sup> juin, les équipes communautaires ont réalisé un véritable tour de force : aménager les 1 000 m<sup>2</sup> du hall 5 au parc des expositions en espace fonctionnel dédié à la vaccination. Un véritable travail d'équipe orchestré par la direction générale, le secrétariat général, les moyens généraux, les services informatiques, les ressources humaines, la communication...

### LA FORCE DU PARTENARIAT

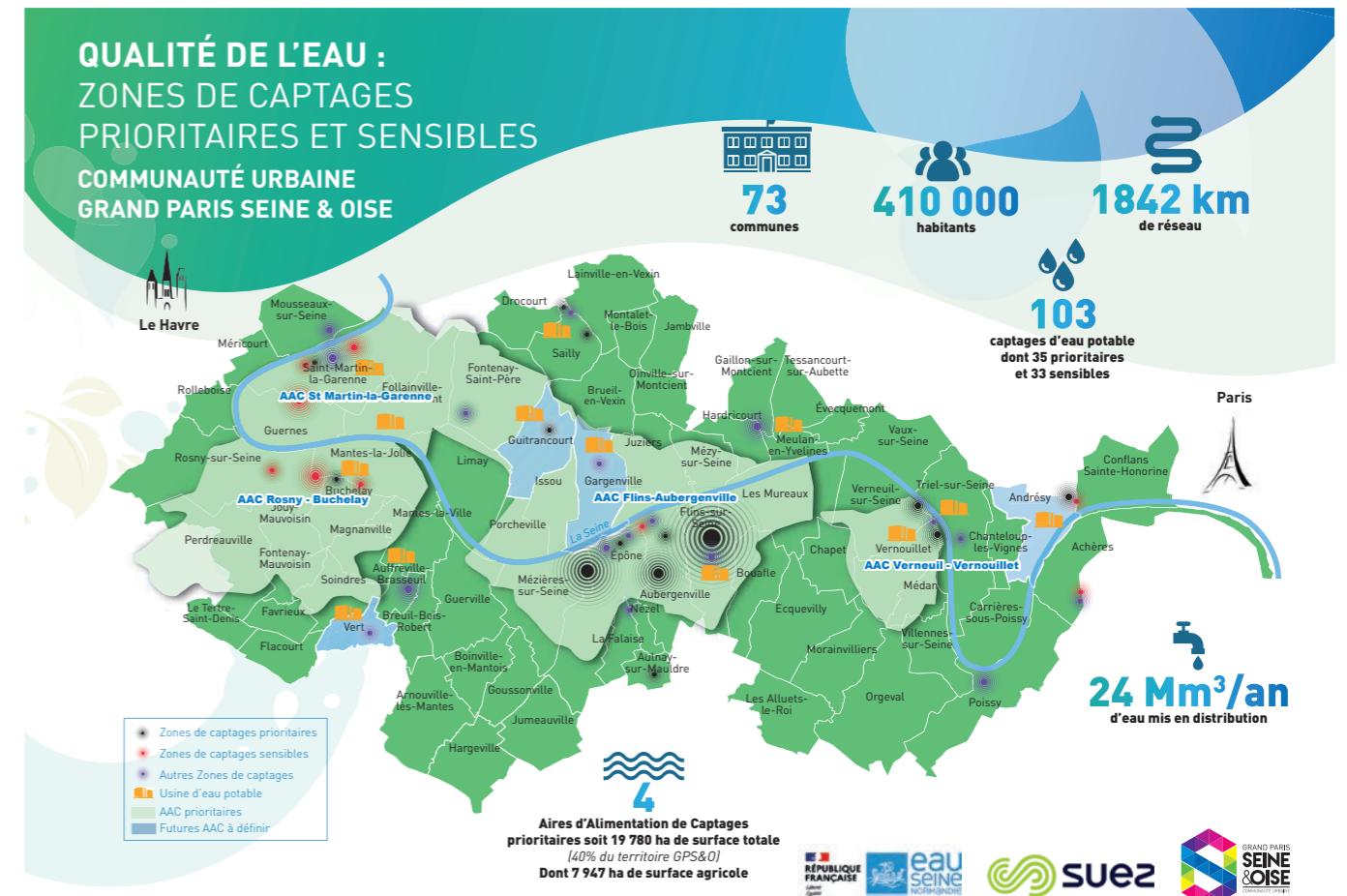
La Communauté urbaine a assuré la logistique (13 boxes de vaccination équipés de tables, chaises, matériel informatique), l'aménagement des espaces d'attente ainsi que la sécurité des biens et des personnes,

### TÉMOIGNAGE

**Marion Cinalli, directrice de la délégation départementale des Yvelines de l'Agence régionale de santé (ARS) Île-de-France**

« Pour répondre au lancement de la campagne de vaccination nationale en début d'année 2021, la ville de Mantes-la-Jolie a d'abord mis à disposition un espace à l'Agora. Avec l'élargissement de la vaccination aux populations moins âgées, il est apparu qu'il fallait un très grand centre au nord du département. Le préfet et la délégation départementale des Yvelines de l'Agence régionale de santé Île-de-France ont sollicité GPS&O pour aider à la mise en œuvre d'un tel dispositif. Le partenariat étroit entre la ville, les professionnels de santé représentés par l'association Odyssee et la Communauté urbaine a permis l'ouverture de ce pôle au hall 5 du Parc des expositions, sur l'île l'Aumône. Très rapidement, ce centre a connu un véritable succès pour atteindre jusqu'à environ 10 000 vaccinations par semaine. »

## Préserver la qualité de l'eau



Reflet de la volonté politique de mettre en œuvre les moyens nécessaires pour améliorer la qualité de l'eau, préserver la biodiversité et répondre aux défis de l'adaptation au changement climatique, la Communauté urbaine s'est engagée dans le Contrat territorial eau et climat (CTEC) « vallée de Seine ». Il a été officiellement signé entre l'Agence de l'eau Seine Normandie, SUEZ Eau France et GPS&O le 17 mars 2021.



Pour alimenter en eau les 410 000 habitants du territoire, 24 Mm<sup>3</sup> d'eau sont pompés, traités et distribués chaque année via 1 842 km de canalisation. SUEZ et GPS&O, garants de la qualité de l'eau distribuée, veillent aussi sur les nappes phréatiques et les champs captants gérés par la Communauté urbaine (Verneuil-Vernouillet, Rosny-Buchelay, Andrésy, Saint Martin-la-Garenne, Vert, Guitrancourt, Gargenville) ou SUEZ (Flins-Aubergenville).

Le diagnostic révèle un état satisfaisant de la ressource en termes de quantité mais pointe des teneurs

en nitrates et des résidus de pesticides régulièrement supérieurs aux seuils de vigilance. Le CTEC se traduit donc par un programme d'actions renforcé pour mieux préserver la qualité de l'eau et les aires d'alimentation de captage prioritaires. Il s'adresse en priorité aux agriculteurs pour les amener à des pratiques plus écoresponsables mais aussi à l'ensemble des secteurs pouvant générer des sources potentielles de pollution.

### LES AGRICULTEURS FORMÉS AUX BONNES PRATIQUES

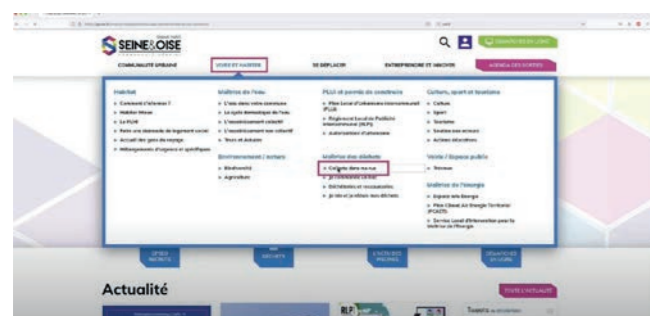
En 2021, la première phase de l'étude de l'aire d'alimentation de captage de Guitrancourt a été finalisée. Le champ captant produit 36 000 m<sup>3</sup> d'eau par an pour 270 abonnés. Même démarche pour le champ captant d'Andrésy, qui comprend huit captages situés en rive droite de l'Oise, soit une production moyenne de 12 000 m<sup>3</sup> d'eau par jour pour plus de 19 000 abonnés. Ces ouvrages alimentent les communes de Triel-sur-Seine, Conflans-Sainte-Honorine, Andrésy et Chanteloup-les-Vignes.

Au cours de l'année 2021, des journées techniques et des formations ont été organisées sur plusieurs thématiques : couverts d'intercultures, filières grandes cultures biologiques et agroforesterie. Une vingtaine d'agriculteurs du territoire a participé à ces événements. Enfin, sur la thématique de la qualité de l'eau issue des zones non agricoles du CTEC, une convention d'échange de données et de communication a été élaborée et signée entre GPS&O et la SNCF Réseau. Ce partenariat engage la SNCF à transmettre à la Communauté urbaine des informations relatives à ses pratiques d'entretien chimique de la végétation au sein des emprises ferroviaires du territoire.

## Des solutions numériques pour faciliter le quotidien

GPS&O innove pour développer la qualité de ses services au profit des communes et des habitants. Les informations et les démarches liées à la collecte des déchets comme aux autorisations d'urbanisme sont désormais facilement accessibles par tous, en permanence, à partir d'un ordinateur, d'une tablette ou d'un smartphone.

### UN MODULE EN LIGNE DÉDIÉ AUX DÉCHETS



Solution sur-mesure pour assurer un accompagnement au plus près des besoins des habitants, le nouveau moteur de recherche numérique consacré à la collecte des déchets 2022 a été mis en ligne le 1er décembre sur le site gpseo.fr. Plus pratique, plus précis et plus intuitif que les traditionnels calendriers papiers, il permet d'accéder en un clic à toutes les informations. Simple d'utilisation, il suffit de se connecter et de renseigner son adresse dans la barre de recherche pour disposer d'une information complète, personnalisée et actualisée. Ce moteur de recherche s'appuie sur une base de données qui, pour la première fois, agrège les données issues des cinq opérateurs de collecte intervenant sur le territoire. Elle centralise au total plus de 100 000 adresses.

L'ensemble de ces opérations correspond à une dépense de 60 000 €.

### TÉMOIGNAGE

**Marc Barrier, agriculteur à Guerville**

« Cette opération m'a permis de participer à un groupe de travail sur la zone de captage de Flins-sur-Seine. Les échanges m'ont convaincu de passer à l'agriculture biologique pour mieux protéger l'eau. »

Ce service digital indique les jours et fréquences des collectes par typologie de déchets (ordures ménagères, emballages recyclables, encombrants, déchets verts, verre...), à quel moment sortir les bacs, la localisation des bornes de collecte ou des déchèteries les plus proches et d'autres informations pratiques comme la commande d'un bac, les règles et consignes de tri, des conseils pour le compostage... Il donne également la possibilité de télécharger et d'imprimer son calendrier personnalisé de collecte.

En résumé, ce moteur de recherche offre l'avantage d'être :

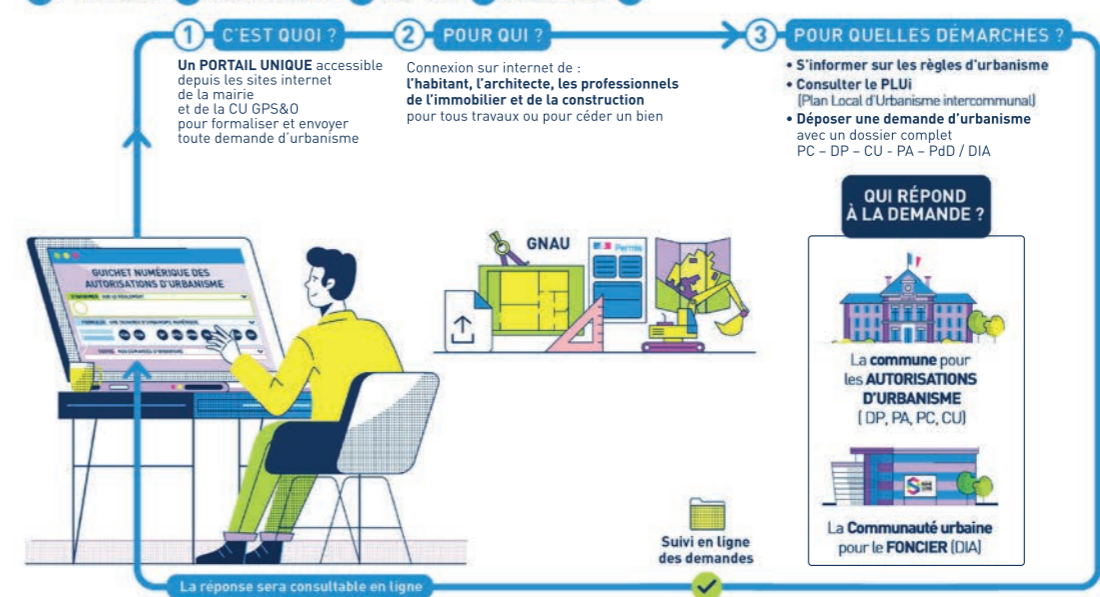
- **+ moderne** : consultable partout et tout le temps en version mobile
- **+ souple** : une solution qui combine un calendrier numérique avec un calendrier papier
- **+ précis** : un ciblage à l'adresse, actualisable rapidement

### LES AUTORISATIONS D'URBANISME ACCESSIBLES 7 JOURS SUR 7 ET 24 HEURES SUR 24

Lancé le 8 février 2021 et expérimenté dans un premier temps par plusieurs communes du territoire et les professionnels de l'immobilier et de l'urbanisme, le guichet numérique des autorisations d'urbanisme s'étend progressivement. Début 2022, ce téléservice développé par la Communauté urbaine est également opérationnel pour les habitants et concerne toutes les demandes d'urbanisme : construire une maison d'habitation, remplacer des fenêtres, ravaler une façade, installer une piscine, diviser et clôturer un terrain...

## GUICHET NUMÉRIQUE DES AUTORISATIONS D'URBANISME (GNAU)

PRATIQUE + ACCESSIBLE + RAPIDE + SÉCURISÉ + ÉCOLOGIQUE



## Le règlement local de publicité élaboré sur fond de concertation



Comment assurer un équilibre entre la protection du cadre de vie et des paysages d'un côté et le droit à la diffusion d'informations par les acteurs économiques de l'autre ? C'est l'objet du Règlement local de publicité intercommunal (RLPi), outil de planification en matière d'affichage publicitaire extérieur à l'échelle des 73 communes de la Communauté urbaine. Il doit être appliqué dans sa nouvelle version fin 2022 ou début 2023.

### L'ÉLABORATION DU RLPi EN 2021 :

- **Février** : présentation du diagnostic ;
- **Avril** : définition des orientations stratégiques ;
- **De mai à octobre** : rédaction du règlement et des plans de zonage.

### CONCERTATIONS TOUS AZIMUTS PENDANT UN AN :

- 30 réunions avec les communes ;
- 5 réunions avec les personnes publiques ;
- 6 réunions destinées aux habitants, aux associations de défense de l'environnement, aux commerçants, aux afficheurs ;
- 1 site internet dédié (3 300 visiteurs), de lettres d'information, de réunions publiques en visioconférence (près de 150 habitants, professionnels, associations, acteurs économiques à chaque séance...);
- 93 contributions déposées qui ont permis de définir les enjeux du RLPi.



ROKOVOKO

# UN TERRITOIRE AU PLUS PRÈS DES BESOINS DES HABITANTS ET DES COMMUNES

Près de 10 000 interventions pour améliorer la voirie



La Communauté urbaine assure l'entretien et la rénovation de 1 400 km de voirie, soit le deuxième plus grand patrimoine de voirie en France après la Métropole du Grand Paris. La création de routes, notamment dans le cadre des opérations de renouvellement urbain s'y ajoute. Pour répondre au plus près des attentes, le service s'articule autour de neuf centres techniques communautaires (CTC) qui maillent le territoire et interviennent dans les 73 communes. Ces pôles ont en charge l'entretien et le renouvellement de la voirie

mais aussi la propreté urbaine, l'entretien des espaces verts au bord des routes et l'éclairage public.

En 2021, les 361 agents des CTC ont réalisé pas moins de 27 474 interventions sur l'espace public communautaire. Le tiers (9 340) est uniquement consacré à l'entretien de la voirie, soit une moyenne de plus de 25 opérations par jour. Ces services de proximité ont répondu à 9 990 signalements formulés par les communes, avec lesquelles ils collaborent étroitement.

## 80 M€ INVESTIS SUR LA PÉRIODE 2022-2026

En 2021, la Communauté urbaine a élaboré, en partenariat étroit avec les 73 communes, une programmation pluriannuelle d'investissement (PPI) dédiée à la voirie. Elle se divise en deux catégories : le renouvellement (entretien et maintenance) d'un côté et le développement (création ou modification sensible) de l'autre.

Les rencontres avec chacun des 73 maires a permis d'identifier finement les besoins. 754 demandes d'opération de travaux ont été listées et, pour la plupart, chiffrées afin d'évaluer leur faisabilité durant le mandat dans le respect du budget alloué. Ce programme, arbitré par les élus, correspond à 292 opérations de renouvellement et 66 de développement pour le mandat



actuel. Le budget global 2022-2026 s'élève à plus de 80 M€. Ces projets sont cartographiés et pilotés à travers le système d'information géographique (SIG) qui met à jour l'état patrimonial de la voirie communautaire à la fin des travaux.

## LA FORCE DE LA MUTUALISATION

En 2021, le CTC de Chanteloup-les-Vignes a déménagé à Carrières-sous-Poissy. Ce regroupement favorise la mutualisation des moyens humains et matériels, rationalise le nombre de sites d'exploitation tout en maintenant une proximité géographique indispensable pour les activités de terrain. 45 agents ont ainsi changé de lieu de travail avec un accompagnement de la part de la direction des ressources humaines. Les aménagements des locaux carriérois et la construction à venir des équipements nécessaires au fonctionnement d'un CTC sont pilotés par la direction des bâtiments et équipements communautaires (hangar à véhicules et à sel, aire de lavage, zone dédiée aux bennes de déchets).



### CHIFFRES-CLÉS



**9 CENTRES TECHNIQUES** communautaires



**361 AGENTS**



**20 M€** de budget de fonctionnement



**27 474 INTERVENTIONS** sur l'espace public communautaire dont :  
 • 9 340 pour l'entretien de la voirie  
 • 10 359 pour la propreté urbaine  
 • 2 084 pour l'entretien des espaces verts en accotement  
 • 5 991 pour l'éclairage public



**9 990 SIGNALEMENTS** de la part des communes

## Éclairer mieux en gaspillant moins

La Communauté urbaine a engagé une démarche de développement durable pour la gestion plus sobre de l'éclairage public et des feux tricolores. Depuis 2020, le marché global de performance se déploie sur une durée de huit ans. Doté d'un parc public de 54 000 foyers lumineux, soit 0,5% du parc en France, GPS&O s'est fixé comme objectif de :

- ▶ Réduire la dépense énergétique sur les plans de l'impact environnemental et financier ;
- ▶ Améliorer la qualité de service et sécuriser les installations ;
- ▶ Rénover la quasi-totalité du patrimoine en 8 ans ;
- ▶ Diminuer les frais de fonctionnement grâce au passage en LED de la quasi-totalité du patrimoine.

Cette volonté s'est notamment traduite en 2021 par l'installation de luminaires à LED quai des Martyrs de la Résistance et port Saint Nicolas à Conflans-Sainte-Honorine, avenue de Gaulle à Achères ou encore le remplacement et la mise en conformité des armoires électriques à Triel-sur-Seine.

CHIFFRES-CLÉS



**54 000**  
foyers lumineux



**7 M€**  
d'investissement

## Aux petits soins des ouvrages d'art

Considérés comme des dépendances indissociables de la voirie et relevant donc de la Communauté urbaine, les ouvrages d'art sont de différentes natures : ponts ou passerelles, tunnels, murs de soutènement et remblais supérieurs à 2 m de hauteur. Des éléments comme les falaises ou les cavités, dès lors qu'ils peuvent impacter la sécurité du domaine communautaire, sont également pris en compte.

Pour gérer au plus près l'ensemble de ces ouvrages, GPS&O développe des outils. Cinq marchés ont été notifiés en ce sens, en janvier puis en septembre 2021, pour la réalisation d'étude et de travaux.

### UNE IMPORTANTE OPÉRATION À CONFLANS-SAINTE-HONORINE

La rue de la Savaterie à Conflans-Sainte-Honorine, incluse dans le plan de prévention des risques sur le volet mouvements de terrain, fait l'objet d'un suivi par l'inspection générale des carrières. À la suite de l'apparition de fissures dans les bétons, les services communautaires ont mis en place un suivi de leur évolution et un renforcement du parapet.

CHIFFRES-CLÉS



**9 PONTS ET PASSERELLES**



**50 COMMUNES**  
concernées par les fronts rocheux dont  
10 diagnostiquées potentiellement à risque  
et 6 en aléas mouvements de terrain



**37 COMMUNES**  
concernées par  
les cavités naturelles  
et anthropiques

- Les murs de soutènement sont en cours de recensement -

## De nouveaux espaces publics créés ou réaménagés



Allée du Muguet à Carrières-sous-Poissy

Aménagements de quartier relevant de la politique de la ville, développement de zones d'activité économique, mise en œuvre du schéma directeur cyclable, restructuration de voirie et des réseaux associés..., la direction de la maîtrise d'ouvrage dispose d'un champ d'intervention étendu.

Elle accompagne les directions métiers (expertises règlementaire, financière, juridique ou technique), et prend en compte le contexte local, les attentes des élus et des administrés et les nouvelles pratiques d'utilisation des espaces publics. La maîtrise d'ouvrage peut aussi bien piloter directement les opérations qu'accompagner très en amont des projets portés par GPS&O ou par des communes dans la définition et la formalisation de leurs besoins.

En 2021, en pilotage ou accompagnement, la Communauté urbaine est intervenue sur plus de 35 projets d'espaces publics, à tous les stades d'avancement : projet urbain partenarial, programmation, faisabilité, études ou travaux. Il s'agit de programmes à dimension variable, de quelques milliers à plusieurs millions d'euros et pouvant s'échelonner sur plusieurs années.

### TROIS PROJETS PHARES

**Abords de la gare à Limay.** Autour de la construction de 172 logements et de 525m<sup>2</sup> de commerces par le

promoteur ADIM sur la friche Solex, le programme vise à augmenter l'attractivité commerciale, mettre aux normes des cheminements piétons, reprendre le réseau des eaux pluviales et de la trame viaire suite à la suppression du passage à niveau SNCF.

- ▶ Budget : 4 467 932 € ;
- ▶ Fin des travaux : avril 2023.

**Allée du Muguet à Carrières-sous-Poissy.** Dans le cadre de la restructuration du quartier des Fleurs, le projet consiste à reprendre le tapis de chaussée et l'éclairage public, repenser le stationnement, créer une bande cyclable, planter des arbres et créer de petits espaces verts.

- ▶ Budget : 960 000 € ;
- ▶ Fin des travaux : entre mai à octobre 2022.

**Mail quartier des Physiciens à Mantes-la-Jolie.** Les travaux lancés en octobre 2021 concernent l'ouverture de quartier, l'aménagement d'un mail en liaison avec les équipements publics, le renforcement des liaisons douces, des espaces fonctionnels et paysagers respectant la charte écoquartier.

- ▶ Budget : 2 880 000 € ;
- ▶ Fin des travaux : avril 2022.

## Déchets : entre innovations et réorganisation

En matière de gestion des déchets, la Communauté urbaine assure des services classiques en collectant près de 161 000 tonnes de déchets en 2021. Cette activité s'accompagne d'innovations, sur fond de réorganisation.

Outre le lancement du moteur de recherche pour la collecte 2022 des déchets (lire page 20), GPS&O modernise son service dans d'autres domaines. Une collecte pneumatique inédite se met en place dans l'écoquartier Rouget de Lisle à Poissy. Ce système de transport souterrain des déchets par une technique d'aspiration a fait l'objet, en 2021, d'une consultation pour la conception, l'exploitation et la maintenance. Le marché a été attribué à l'entreprise ENVAC.

En termes d'améliorations encore, le remplacement des sacs en papier par des bacs pour les déchets végétaux s'est déployé pour les communes d'Andrésy, Carrières-sous-Poissy et Orgeval. Ce changement permet une utilisation plus pratique, de meilleures conditions de travail des ripeurs et une avancée écologique



avec la fin du sac jetable à usage unique, remplacé par des bacs recyclés et recyclables.

### LES DOUZE DÉCHÈTERIES ACCESSIBLES À TOUS LES HABITANTS

Pour être au plus près des attentes, les conditions d'accès aux déchèteries ont été élargies en 2021. Tous les habitants peuvent désormais se rendre dans l'un des douze sites du territoire, quelle que soit leur domiciliation pour un nombre de passages et volumes de dépôt illimités.

Quant à l'harmonisation des fréquences de collecte lancée le 1<sup>er</sup> janvier 2021, elle répond à un double objectif : équilibrer les coûts tout en répondant aux exigences environnementales toujours plus importantes.

Dans un contexte national d'augmentation des coûts de la gestion et du traitement des déchets, il devient indispensable de mieux maîtriser les dépenses grâce à la mutualisation et à la réorganisation.

### CHIFFRES-CLÉS



**160 959 t**  
collectés en porte à porte  
et points d'apport  
volontaire dont :



**117 333 t**  
D'ORDURES  
MÉNAGÈRES



**14 605 t**  
D'EMBALLAGES  
MÉNAGERS  
RECYCLABLES



**8 676 t**  
DE VERRE



**11 635 t**  
DE DÉCHETS  
VERTS



**8 710 t**  
D'ENCOMBRANTS



**385,48 kg/an**  
Ratio total par habitant



**21 108 APPELS**  
TÉLÉPHONIQUES TRAITÉS

## Eau et assainissement : décarbonation, nouvelles stations, études...



L'année 2021 est marquée par la poursuite ou le lancement d'opérations d'investissement mais aussi par un effort portant sur les études de schémas directeurs d'eau potable et d'assainissement. En parallèle, des chantiers importants ont été réalisés.

En matière d'eau, les efforts en faveur de la décarbonation connaissent de nouveaux développements. Les unités dans les usines de Buchelay et de Follainville-Dennemont sont mises en service. Le chantier démarre pour celle de Vernouillet et la mise en concurrence est lancée pour l'usine de Mantes-la-Ville. Ces quatre projets concernent l'alimentation en eau moins calcaire d'un total de 132 000 habitants.

Par ailleurs, le schéma directeur d'alimentation en eau potable à l'échelle de la Communauté urbaine se poursuit. Il doit garantir la pérennité et la sécurité d'approvisionnement à l'horizon 2050. Enfin, la réhabilitation complète du château d'eau rue Thomas aux Mureaux est achevée.

### STATION D'ÉPURATION : DITES-LE AVEC DES ROSEAUX !

Les communes de Boinville-en-Mantois, de Jumeauville et de Goussonville sont désormais dotées de deux stations performantes et écologiques. Après des travaux réalisés en 2020 et 2021, ces nouveaux équipements reposent sur un procédé de filtres plantés de roseaux à deux étages, à écoulement vertical. Auparavant, ces communes n'étaient équipées d'aucun système de traitement de leurs effluents. Les eaux usées étaient envoyées dans un collecteur longeant le ru de Senneville, qui rejoint la commune de Guerville, puis la station d'épuration de Rosny-sur-Seine.

Or soumis à une forte sensibilité aux pluies ainsi qu'aux infiltrations des eaux de source et du ru, les débits provoquaient de nombreux déversements en milieu naturel, dégradant fortement la qualité de l'eau et les écosystèmes aquatiques.

Les travaux réalisés permettent de garantir aujourd'hui un traitement des eaux usées conforme aux normes en vigueur, qui respecte la qualité de l'eau et préserve la biodiversité du ru de Senneville.

La station de Boinville-en-Mantois/Goussonville (1,7 ha) a une capacité de traitement de 1 510 équivalents-habitants et celle de Jumeauville (1,1 ha), de 790 équivalents-habitants. Ces constructions représentent un investissement de 5,5 M€ HT dont 4,4 M€ en 2021 (1,47 M€ de subvention de l'Agence de l'eau Seine-

Normandie et 0,55 M€ de la Région Île-de-France). Elles ont nécessité la construction de 5,6 km de collecteurs et de 170 regards ainsi que la plantation de 2,8 ha de roseaux.

Dans le domaine de l'assainissement toujours, de nombreuses études de schémas directeurs touchant 36 communes ont été à l'ordre du jour en 2021. Le permis de construire pour la création d'un poste de refoulement avec bassin de stockage à Limay a été déposé et les appels d'offres lancés.

### CHIFFRES-CLÉS EAU POTABLE



**22 255 000 m<sup>3</sup>**  
vendus aux abonnés  
(en 2020)  
**20 150 000 m<sup>3</sup>**  
produits sur les installations  
communautaires



**96 475**  
abonnés au service



**9 SITES**  
principaux de  
production d'eau  
potable et  
4 secondaires



**1 775 kms**  
de canalisations  
gérés par le service  
**22 100 ml**  
de canalisations  
renouvelés

### CHIFFRES-CLÉS ASSAINISSEMENT



**20 750 000 m<sup>3</sup>**  
assujettis à la redevance  
communautaire



**2 126 kms**  
de réseaux exploités  
et entretenus



**22 STATIONS  
D'ÉPURATION**  
en activité



**3 801**  
abonnés au service  
d'assainissement  
non collectif avec  
161 contrôles réalisés

**275 BRANCHEMENTS**  
au réseau d'assainissement  
collectif construits

**8 720 ml**  
de réseaux réhabilités par gainage

## UNE EAU TOUJOURS PLUS DOUCE

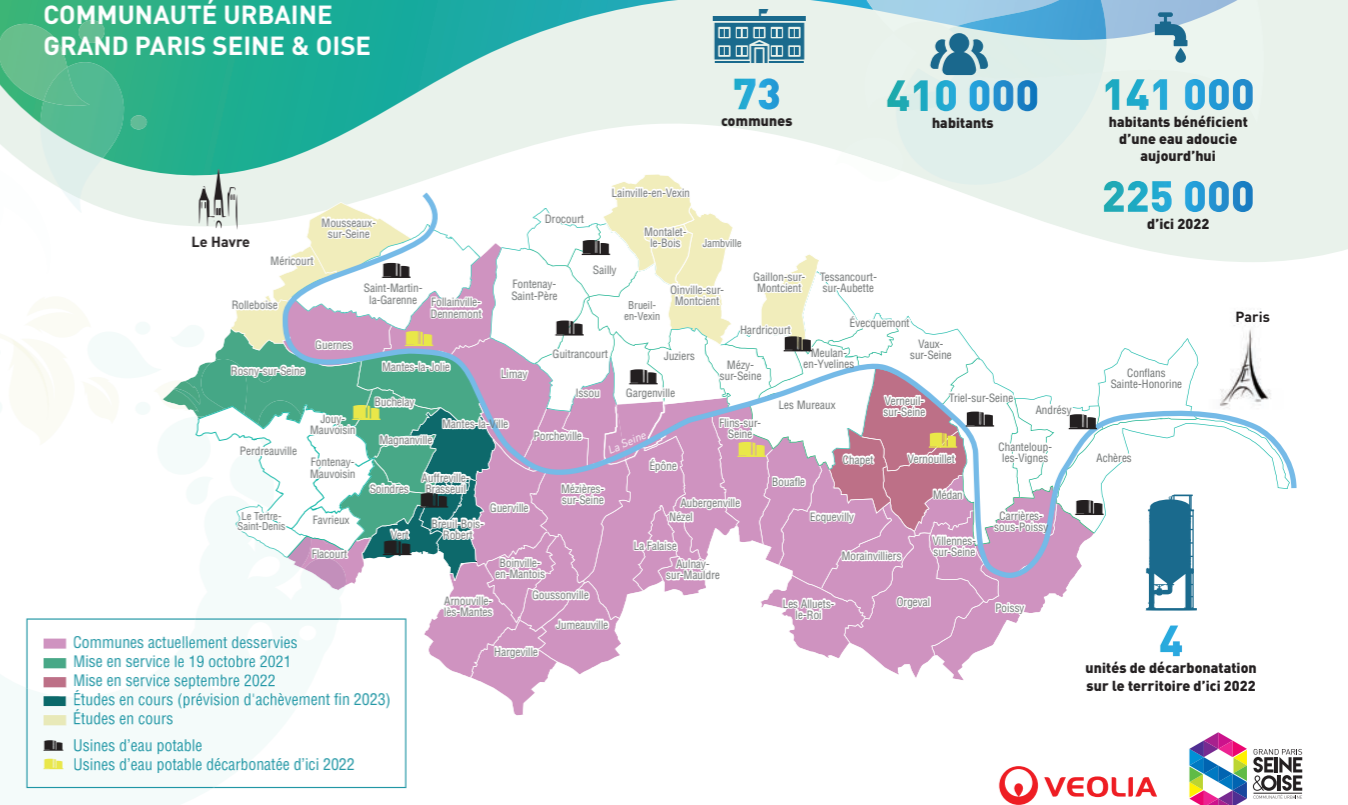
Dans le cadre de sa politique d'amélioration de la qualité du service d'alimentation en eau des habitants du territoire, GPS&O a étendu son réseau d'eau adoucie en 2021. Deux nouvelles unités de décarbonatation ont vu le jour à Follainville-Dennemont et Buchelay alors que des travaux ont débuté à Vernouillet.

Ces équipements favorisent le respect de l'environnement avec une baisse de consommation de détergents, une moindre production de déchets et une augmentation de la durabilité des équipements. La mise en service de la décarbonatation à

Follainville-Dennemont, le 3 juin puis à Buchelay, le 19 octobre, permet de fournir une eau adoucie aux abonnés de Guernes, Follainville-Dennemont, Limay, Porcheville, Issou, Gargenville bas, Rosny-sur-Seine, Mantes-la-Jolie, Buchelay, Magnanville, Soindres, Juziers bas, un quartier de Guitrancourt et un quartier de Mézy-sur-Seine. Cela porte à 198 000 le nombre d'habitants desservis en eau adoucie.

Enfin, les travaux ont démarré fin juin à l'usine de Vernouillet et devraient s'achever fin septembre 2022. Le site alimentera Verneuil-sur-Seine, Châpet et Vernouillet, soit 27 000 habitants.

## LA DÉCARBONATATION : L'ADOUCCISSEMENT DE L'EAU POTABLE COMMUNAUTÉ URBAINE GRAND PARIS SEINE & OISE



# UN TERRITOIRE RÉSOLUMENT TOURNÉ VERS LE DÉVELOPPEMENT

## Éole : carte maîtresse de l'attractivité du territoire



Le prolongement du RER E (projet Éole) de la gare Hausmann - Saint-Lazare jusqu'à Mantes-la-Jolie prévu à l'horizon 2024/2025 permettra une meilleure desserte et une meilleure connexion du territoire aux réseaux du Grand Paris et à ses deux millions d'emplois. La ligne la plus interconnectée d'Île-de-France desservira neuf gares de la Communauté urbaine et les reliera à l'ensemble des lignes de RER, à dix lignes de métro et sept transiliens.

Cet atout structurant profitera à l'ensemble du territoire. C'est pourquoi GPS&O se mobilise pour repenser les quartiers de gares et mieux organiser les déplacements vers les futurs pôles Éole, sans négliger les autres modes de transport qu'ils soient classiques, innovants ou doux. Les travaux d'infrastructures sur la ligne et en gares, sont menés par la SNCF.

### NEUF PÔLES D'ÉCHANGES MULTIMODAUX

En 2021, la Communauté urbaine a poursuivi ses études concernant l'aménagement de neuf pôles d'échanges multimodaux - lieux de connexion des différents modes de transport - et de trois quartiers de gare. Par ailleurs,

les pôles de Poissy, Mantes-la-Jolie, Mantes-Station, Les Mureaux et Épône-Mézières ont été validés. Ils représentent 95,2 M€ d'investissement, cofinancés par la Communauté urbaine (28,7 M€). Ce montant s'ajoute aux 12 M€ déjà approuvés pour les pôles de Villennes-sur-Seine, Aubergenville et Clairières de Verneuil. Le schéma de référence du pôle des Mureaux qui sanctuarise les aménagements liés à la mobilité a aussi été adopté en 2021.

En amont de la réalisation des projets, plusieurs concertations ont été menées avec les communes. C'est le cas pour le quartier de gare d'Épône-Mézières dont le rendu final a été présenté aux habitants en 2021. Deux réunions publiques de présentation se sont tenues à Aubergenville et Villennes-sur-Seine. Après le temps des études et celui de la concertation, les marchés de maîtrise d'œuvre lancés en 2021 vont déboucher sur la phase opérationnelle avec le début des chantiers en 2022 à Villennes-sur-Seine et Aubergenville.

### CHIFFRES-CLÉS



## ZOOM SUR TROIS FUTURS QUARTIERS DE GARE

### ► Épône-Mézières, au cœur de la dynamique Éole

Le futur quartier de gare verra le jour sur les friches existantes. Il accueillera plusieurs équipements publics dont un groupe scolaire. L'offre commerciale évoluera vers une offre de centre-gare et les espaces publics seront plus agréables et arborés. Ces partis-pris devraient permettre à ce projet d'obtenir le label Écoquartier en 2022.



### ► Villennes-sur-Seine, un patrimoine préservé

Les fonctionnalités du pôle seront modernisées afin de rendre les accès à la gare plus fluides et plus sécurisés pour tous les modes de transport, en priorité les piétons. Cette opération sera réalisée tout en préservant le caractère patrimonial du secteur sur lequel des plantations d'arbres sont prévues.

### ► Aubergenville, des espaces publics plus agréables



Le pôle gare sera réaménagé pour permettre à chacun d'accéder à la gare plus facilement avec une volonté de prioriser les modes doux. L'opération sera aussi l'occasion de repenser les espaces publics et notamment le croisement entre l'avenue de Gaulle et la rue des Hautes Beauces qui sera fluidifié et agrémenté de deux espaces verts paysagers.





# Toujours plus de transports publics

La compétence mobilité exercée par la Communauté urbaine est partenariale. L'exploitation des transports est assurée par Île-de-France Mobilités (IDFM), qui fixe les dessertes, désigne et rémunère les exploitants des réseaux, définit l'offre de transport ainsi que le niveau de qualité de service et les tarifs.

La Communauté urbaine qui travaille en étroite collaboration avec IDFM est compétente pour construire des parcs et aires de stationnement en s'assurant de leur exploitation, élaborer un plan local de mobilité, réaliser et développer le réseau des voies de circulation douce (piéton et vélo) ou les aménagements participant à l'amélioration du parcours usagers (arrêts accessibles et traversées piétonnes sécurisées) et à l'efficacité des transports collectifs (voies dédiées aux bus, aires de régulation et terminus, élargissements des voies, reprises d'angles de carrefours...).

## L'OFFRE TRANSPORT EN COMMUN ÉVOLUE



Le territoire de la Communauté urbaine compte 123 lignes de bus. GPS&O co-finance leur exploitation à hauteur de 7,6 M€ en 2021, une année marquée par la reprise des concessions pour l'exploitation des réseaux. Les opérateurs ont été désignés par IDFM en lien avec GPS&O, qui a identifié en amont les évolutions d'offres nécessaires sur le territoire, et en concertation avec les communes. Les lignes ont été regroupées en deux concessions, en plus de celles desservant Achères et Conflans-Sainte-Honorine reliées à une troisième concession sur le bassin de Cergy-Pontoise. Keolis Seine et Oise Est exploite le secteur est (Poissy-Les Mureaux) tandis que RATP Dev RD Mantois a la charge du secteur ouest (bassin du Mantois).

Depuis le 1<sup>er</sup> août 2021, une nouvelle offre de transport est déployée dans ces deux secteurs : création de nou-

veaux services, rééquilibrage de l'offre à l'est du territoire, simplification de la tarification, renforcement du maillage et des interconnexions entre les différents modes de transport... Elle vise à répondre aux attentes des usagers, donner une meilleure lisibilité des lignes, et proposer des alternatives à la voiture mais aussi à mieux s'adapter aux évolutions urbaines du territoire grâce à :

- ▶ Un Transport à la demande (TàD) étendu à huit nouvelles communes dans le Mantois et à neuf pour l'est du territoire pour les habitants éloignés des réseaux classiques de transport en commun ;
- ▶ La mise en circulation d'un nouveau service de cinq bus en soirée sur le secteur Poissy - Les Mureaux pour faciliter le dernier kilomètre et sécuriser la correspondance entre bus et trains depuis les gares de Poissy, Verneuil-Vernouillet et Les Mureaux ;
- ▶ Le renforcement des lignes à forte fréquentation telles que la ligne 3 Meulan-en-Yvelines - Poissy-Saint-Germain ou encore la ligne M Mantes-la-Ville - Buchelay.

### LES QUAIS DE BUS ACCESSIBLES À TOUS

Faire du réseau de bus un mode de déplacement utilisable par tous les usagers, favoriser sa fiabilité et fluidifier la circulation en réduisant la durée des arrêts, c'est l'objectif de la mise en accessibilité de 37 arrêts en 2021. L'investissement est de l'ordre de 620 984 € pour la Communauté urbaine avec un cofinancement d'IDFM.

### LES ABORDS DE LA GARE DE JUZIERS REPENSÉS

Le pôle de Juziers a été rénové en 2021 afin de faciliter l'articulation de l'ensemble des mobilités autour de cette gare de la ligne J. La priorité a été donnée aux transports collectifs (mise en accessibilité des quais de bus, implantation d'un abribus), aux modes actifs (implantation de 20 places de stationnement vélo abritées, de 6 consignes individuelles sécurisées, d'une station de gonflage et de réparation en libre-service) et aux mobilités électriques (installation d'une borne de recharge pour véhicules électriques). Les places taxi et de dépose-minute ainsi que l'aire de stationnement au sud de la gare ont aussi été réaménagées et végétalisées.

Les travaux réalisés entre avril et juillet 2021 s'élèvent à 774 312 €, subventionnés à hauteur de 307 00 € par IDFM.

## BIENTÔT DE NOUVELLES INFRASTRUCTURES

Plusieurs grands projets structurants pour la mobilité sur le territoire ont connu des avancées en 2021 :

- ▶ Études de projets sous la maîtrise d'ouvrage de GPS&O
  - ▶ Le transport collectif en site propre (TCSP) du Mantois qui reliera le pôle gare de Mantes-la-Jolie à Rosny-sur-Seine via le Val Fourré, l'hôpital et le futur écoquartier Mantes-Rosny ;
  - ▶ Les projets de passerelles avec le Syndicat mixte Seine-ouest (SMSO) dont les études sont menées par l'Établissement public d'aménagement de la Seine aval (EPAMSA) : Mantes - Limay (seconde phase) et Poissy - Carrières-sous-Poissy (notre photo) pour améliorer les liens entre les deux rives de la Seine via des modes actifs (marche et vélo).



- ▶ La contribution aux projets sous maîtrise d'ouvrage autre :
  - ▶ Le T13, un tram-train dont la seconde phase reliera Saint-Germain-en-Laye et Achères en passant par Poissy ;
  - ▶ Le TCSP sur la RD190 entre Triel-sur-Seine et Poissy.

### CHIFFRES-CLÉS



**123**  
LIGNES DE BUS



**7,6 M€**  
de financement  
pour GPS&O



**37 ARRÊTS DE BUS**  
rendus accessibles



**2 PROJETS**  
de transport collectif  
en site propre



**47 COMMUNES**  
desservies par le TàD  
dont 17 nouvelles en 2021



**3 OPÉRATEURS**  
de transport : RATP Dev  
Mantois, Keolis Seine  
et Oise est, Transdev



**5 BUS DE SOIRÉE**  
supplémentaires dans  
le secteur Poissy -  
Les Mureaux



**2 PROJETS**  
de passerelles Mantes -  
Limay et Poissy -  
Carrières-sous-Poissy



**75 BORNES**  
DE RECHARGE  
pour véhicules  
électriques exploitées  
par la Communauté urbaine  
sur l'espace public



**16 PARCS DE**  
STATIONNEMENT  
en ouvrage, soit plus  
de 6 250 places

**1 300 AIRES DE**  
STATIONNEMENT  
dont 16 contiguës aux gares

## NOUVEAUX COUPS DE PÉDALES POUR LES AMÉNAGEMENTS CYCLABLES



C'est parti pour la Seine à Vélo ! Le coup d'envoi officiel de la vélo-route traversant l'Île-de-France et la Normandie sur 430 km a été donné le 23 mai 2021. Sur le territoire de la Communauté urbaine, « La Seine à Vélo » relie Conflans-Sainte-Honorine à Saint-Martin-la-Garenne en traversant 19 communes\* sur 67 km le long du fleuve.

Un parcours provisoire balisé est financé par le Département des Yvelines. Inscrite parmi les priorités du schéma directeur cyclable de GPS&O, l'infrastructure cyclable définitive est en cours d'achèvement. Des études opérationnelles et d'importants travaux seront ainsi menés jusqu'en 2026.

**Premiers déploiements du plan vélo.** L'aménagement cyclable de la rue Nationale à Rosny-sur-Seine a été mis en service en 2021. Cette portion d'1,2 km permet de relier le centre de la commune à la forêt régionale en direction de Rolleboise à l'ouest.

Cet aménagement représente un investissement de 1 021 830 €, dont 566 052 € en 2021, cofinancé par le Département des Yvelines, la Région Île-de-France et l'État.

Par ailleurs, les études d'avant-projet dans cinq communes ont été approuvées par le Conseil communautaire le 20 mai 2021 et font l'objet d'un travail partenarial avec chacune : Flins-sur-Seine, Aubergenville, Tessancourt-sur-Aubette, Brueil-en-Vexin et Jambville.

**L'offre de stationnement se développe.** La Communauté urbaine a établi, en 2021 une programmation pluriannuelle en faveur du stationnement

cyclable à proximité de divers lieux d'intérêt : établissements scolaires, commerces, gares, équipements sportifs et culturels. Plus de 2 000 places de stationnement sur 170 sites sont prévues d'ici 2026.

En 2021, 182 places ont été mises en service sur 18 sites de 7 communes : Mantes-la-Jolie, Limay, Breuil-Bois-Robert, Les Mureaux, La Falaise, Poissy et Conflans-Sainte-Honorine. Leur implantation fait l'objet d'un échange avec les municipalités.

**Le schéma directeur cyclable est lancé.** Le Conseil communautaire a approuvé, le 25 mars 2021, la programmation pluriannuelle de mise en œuvre du schéma directeur sur la durée du mandat. Il prévoit plus de 17 M€ pour 125 km d'aménagements cyclables selon trois axes prioritaires : la Seine à Vélo, l'autre berge de Seine ainsi que la desserte des collèges et lycées.

Les études de préfaisabilité de ces itinéraires, qui concernent 47 communes, ont été lancées dès l'été 2021. La priorité est donnée aux travaux légers comme l'apaisement de la circulation, le marquage au sol et la signalétique afin d'améliorer rapidement les conditions de circulation à vélo sur le territoire. Les premières réalisations sont prévues en 2022. Les sections qui nécessiteront des réaménagements plus lourds pour créer des voies cyclables feront l'objet d'études en 2022 et 2023.

\* Conflans-Sainte-Honorine, Andrésy, Carrières-sous-Poissy, Triel-sur-Seine, Vernouillet, Verneuil-sur-Seine, Les Mureaux, Flins-sur-Seine, Aubergenville, Epône, Gargenville, Mézières-sur-Seine, Guerville, Mantes-la-Ville, Mantes-la-Jolie, Limay, Follainville-Dennemont, Guernes, Saint-Martin-la-Garenne.

## Développement économique : accompagnement et solidarité

GPS&O représente l'un des grands bassins économiques des Yvelines avec 31 021 établissements en 2020 dont 28 006 entreprises, soit le quart du total yvelinois et 125 000 emplois. Des secteurs d'activités variés sont représentés, tout particulièrement l'industrie et les services.

Malgré un net recul des filières industrielles depuis les années 1970, elles représentent aujourd'hui encore un emploi sur cinq sur le territoire, soit un total de 22 743, près du tiers des emplois du département des Yvelines. Les plus importants employeurs du privé évoluent dans les secteurs de l'automobile (Renault à Flins-sur-Seine/Aubergenville, Stellantis - ex-PSA - à Poissy), de l'aéronautique (ArianeGroup aux Mureaux) et de la facture d'instruments de musique (Buffet Crampon et Henri Selmer Paris à Mantes-la-Ville).

GPS&O se caractérise également par une forte dynamique de création d'entreprises, de l'ordre de 23%. Il est supérieur au taux francilien (19%) et national (16%). 6 871 établissements (6 360 entreprises) ont vu le jour en 2020, en forte hausse par rapport à 2019.

Dans ce contexte, le territoire doit répondre à des enjeux majeurs :

- ▶ Créer les conditions d'une nouvelle attractivité productive ;
- ▶ Assurer l'ancrage local des entreprises (parcours résidentiel de l'entrepreneur, services mutualisés, accompagnement des créateurs et projets innovants...);
- ▶ Faciliter l'accueil de nouveaux acteurs productifs ;
- ▶ Favoriser un développement commercial territorial équilibré entre les grands pôles de périphérie et les commerces de centre-ville ;
- ▶ Soutenir les secteurs porteurs (santé, économie sociale et solidaire, circuit court, commerçants).

### TÉMOIGNAGE

**Eugénie Girardeau, co-fondatrice de Max de Génie à Vernouillet**

« Nous exprimons notre reconnaissance à la Communauté urbaine qui a cru en nous depuis le début et qui a su nous accompagner pour nous aider à nous développer sur le territoire. Nous avons bénéficié de beaucoup de visibilité grâce au Prix de l'entrepreneur, d'un accompagnement très qualitatif avec l'incubateur PiCube et encore d'un soutien sans faille des équipes du développement écono-

mique sur divers sujets. Les événements mis en place, tels que la convention d'affaires, nous ont également permis de faire partie d'un écosystème d'entrepreneurs très enrichissant. »

### DES RENDEZ-VOUS POUR ACCOMPAGNER LES ACTEURS ÉCONOMIQUES



GPS&O propose régulièrement des rencontres pour informer ou favoriser les échanges entre professionnels. En 2021, cette politique s'est traduite par :

- ▶ Trois webinaires avec une centaine de participants à chaque fois : présentation des aides aux entreprises TP'UP relance / PM'UP relance (11 mars) ; les enjeux du PGE (4 mai) ; économie circulaire et écologie industrielle territoriale (25 novembre) ;
- ▶ Une convention d'affaires (9 novembre) pour permettre aux entreprises de développer et/ou diversifier leur portefeuille-clients, d'améliorer les conditions de redémarrage après la crise (120 participants) ;
- ▶ Salon GO Entrepreneur les 9 et 10 juin : cette édition 100% en ligne a permis de diffuser des informations sur le parcours de l'entrepreneur de GPS&O (incubateur, immobilier d'entreprises, aide à la création d'entreprise) ; valoriser l'offre d'accompagnement à destination des porteurs de projet et créateurs ; renforcer l'attractivité du territoire.

### UNE COMMUNAUTÉ SOLIDAIRE

Pour amortir les effets de la crise sanitaire, la Communauté urbaine s'est engagée dans le Fonds Résilience Île-de-France & Collectivités aux côtés de la Région et de la Banque des territoires dès juin 2020. Son objectif est de soutenir et aider la relance des entreprises les plus fragiles, (de 0 à 20 salariés).

(1) Selon l'INSEE : unité de production de biens ou de services géographiquement individualisée, mais juridiquement dépendante de l'unité légale.

En 2021, cette participation s'est prolongée en abondant le Fonds à hauteur de 263 200 € pour le premier semestre, ce qui porte la contribution de la Communauté urbaine à un peu plus d'1 M€ sur deux ans.

La contribution de GPS&O a permis de mobiliser un montant d'avances remboursables de 1 060 750 €, versées à 44 entreprises, représentant 124 emplois. Enfin, afin de préserver son tissu économique, la Communauté urbaine a accepté de convertir les avances remboursables en subventions, renonçant ainsi au remboursement.

### TÉMOIGNAGE

**Jean-Baptiste Huyghues Despointes,  
CEO de Soudax à Épône**

« L'accompagnement de GPS&O et de la Région Île-de-France dans le cadre du prêt résilience a permis à Soudax de maintenir les emplois sur le territoire en nous garantissant de garder une équipe formée, prête à faire face au redémarrage de l'activité après la crise Covid. Les fonds déployés nous ont également permis de continuer à investir pour faire face aux défis technologiques auxquels nous avons été confrontés ces derniers mois en raison de la pénurie des semis conducteurs. »



### CHIFFRES-CLÉS



**28 000**  
ENTREPRISES



**125 000**  
EMPLOIS  
dont 22 743  
dans l'industrie



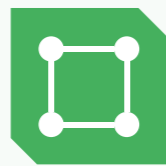
**23%**  
de taux de création  
d'entreprise



**12 SITES**  
d'immobiliers locatifs  
gérés par GPS&O  
représentant 20 000 m<sup>2</sup>



**1 INCUBATEUR**  
(PiCube) basé à  
Mantes-la-Jolie



**50 ha**  
de requalification/extension de parc  
d'activité (Mantois ; Limay-Porcheville ;  
Les Mureaux, Morainvilliers)

### TROIS RÉUSSITES



Le parc d'activités économiques des Chevries à Flins-sur-Seine/Aubergenville

#### ► Transition écologique et économie circulaire

La Communauté urbaine a été lauréate de l'appel à manifestation d'intérêt CITEC, devenu « territoire engagé transition écologique » de l'ADEME Île-de-France en avril 2021. Ce partenariat est l'occasion de mettre en œuvre un plan d'actions en matière d'économie circulaire, en cohérence avec la stratégie du Plan climat-air-énergie territorial (PCAET). Grand Paris Seine & Oise bénéficie d'un effet levier pour ses projets liés à la transition écologique.

#### ► La commercialisation du parc d'activités économiques des Chevries

Pour permettre l'accueil de nouvelles activités économiques et industrielles sur son territoire, la Communauté urbaine a initié une consultation opérateurs-concepteurs pour le développement d'un projet économique sur une parcelle stratégique de 5,7 hectares à l'entrée du parc d'activité des Chevries sur les communes de Flins-sur-Seine et Aubergenville. SPIRIT Entreprise, retenu par les collectivités, a signé la promesse de vente le 18 mai 2021 et déposé le permis de construire de la phase 1 (15 400 m<sup>2</sup>) le 8 décembre 2021.

La société compte développer un village d'entreprises industrielles d'une surface de plancher de 23 300 m<sup>2</sup> au sein d'un parc paysager, avec une conception architecturale qualitative et un respect de l'environnement. L'un des atouts de ce programme est son enveloppe évolutive permettant d'accompagner le parcours résidentiel et industriel des entreprises (modules de 375m<sup>2</sup> à 2 000m<sup>2</sup> et un pôle de services). Environ 580 emplois sont attendus sur ce site.



#### ► Extension de l'entreprise Belbeoc'h

La Communauté urbaine a cédé à l'entreprise Belbeoc'h un hectare de foncier sur le périmètre de la zone d'activités des Hauts Reposoirs à Limay. L'activité de la société est centrée autour de l'arbre d'ornement en milieu urbain : élagage et abattage, entretien de berges, traitements phytosanitaires et diagnostics sanitaires. Cette cession foncière va lui permettre de développer son activité et de pérenniser ses 55 emplois.

### TÉMOIGNAGE

**Patrick Belbeoc'h, fondateur de l'entreprise Belbeoc'h à Limay**  
« Installée dans la ZAC des Hauts Reposoirs en 2008 avec 20 salariés, l'entreprise en compte 55 aujourd'hui. Un agrandissement est plus qu'indispensable. L'écoute, la réactivité et l'efficacité des équipes de GPS&O ont rendu possible l'acquisition du terrain jouxtant les installations et ceci avant l'extension programmée de la zone d'aménagement concerté. »

# Un territoire engagé dans la transition écologique

La Communauté urbaine s'est engagée dans la démarche de labélisation climat, air, énergie -anciennement Cit'ergie - pour mesurer les progrès réalisés sur ces thématiques en fonction de son potentiel.



Il comprend un référentiel de 61 mesures qui englobe concrètement :

- ▶ La consommation et la facture d'énergie des bâtiments publics et de l'habitat privé ;
- ▶ La mobilité durable comme les pistes cyclables ou les transports en commun ;
- ▶ Les énergies renouvelables et de récupération ;
- ▶ La collecte et la valorisation des déchets ;
- ▶ La sobriété des commandes publiques ;
- ▶ La sobriété dans la gestion des ressources naturelles.

Cet engagement s'est encore renforcé avec le CITEC, un programme de l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME) dédié à l'économie circulaire.

En 2021, l'audit réalisé à l'issue de la deuxième visite annuelle du conseiller du label met en lumière une progression du score de la Communauté urbaine. Il passe de 19,2% à 22,1%, confirmant la première étoile décrochée par GPS&O. L'objectif est désormais d'accéder au second palier du label en visant 35% de notre potentiel en 2026. À terme, l'ambition est d'obtenir une labélisation européenne, sous réserve d'atteindre le seuil des 50%.

## SCHÉMA DIRECTEUR MULTI-ÉNERGIES

Aujourd'hui, 2,8% des besoins en énergie sont autoproduits en renouvelable ou récupération. L'ambition est de parvenir à 17% en 2030 et 42% en 2050. Pour relever ce défi, la Communauté urbaine a lancé en 2020 la création d'un schéma directeur multi-énergies qui doit répondre à plusieurs enjeux :

- ▶ Augmenter la production d'une énergie qui réponde aux critères suivants :
  - ▶ Renouvelable ou de récupération ;
  - ▶ Respectant les écosystèmes et préservant la biodiversité ;
  - ▶ Issue d'un mix énergétique pour exploiter pleinement le potentiel du territoire et assurer sa résilience.

- ▶ Répondre aux ambitions inscrites dans le plan climat :
  - ▶ Multiplier par dix la production d'énergie renouvelable et atteindre 42% de la consommation d'énergie finale d'ici 2050 ;
  - ▶ Réduire de 64% les émissions de gaz à effet de serre d'ici 2050.
- ▶ Mettre à disposition un outil stratégique coconstruit avec les partenaires et prenant en compte les caractéristiques du territoire, notamment la dualité urbain - rural.

## PRIORITÉ À LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Avant même d'être pleinement opérationnels, les différents services rattachés au guichet pour la rénovation énergétique ont assurés dès 2021 un programme d'actions :

- ▶ Animation d'un Service local d'intervention de maîtrise de l'énergie (SLIME) pour accompagner des foyers en situation de précarité énergétique dans onze communes ;
- ▶ Échanges partenariaux avec le Conseil départemental des Yvelines pour développer une plateforme de la transition énergétique, outil numérique pour accompagner, à minima, les ménages (propriétaires occupants) dans leur projet de rénovation ;
- ▶ Information et conseil au sujet de la rénovation pour les ménages, propriétaires occupants et petits bailleurs ;
- ▶ Actions de sensibilisation et d'information sur la rénovation et les économies d'énergie dans les logements ;
- ▶ Accompagnement complet de cinq ménages témoins, du diagnostic initial du logement à la réalisation des travaux ;
- ▶ Animation et développement de la matériauthèque ;
- ▶ Animation d'un réseau de professionnels du bâti ;
- ▶ Création d'un modèle de charte qualité des professionnels qui pourra être transmis aux particuliers afin qu'ils puissent se lancer dans leur projet de rénovation en toute confiance.

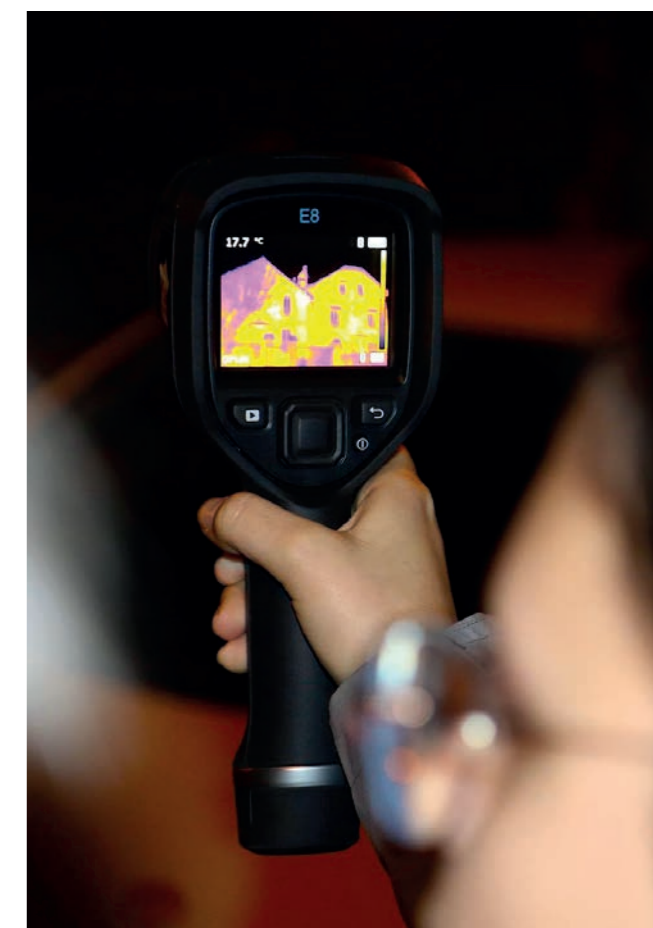
## LE PARTENARIAT AVEC ÉNERGIES SOLIDAIRES ÉLARGI

La volonté forte de GPS&O de lutter contre le dérèglement climatique et la précarité énergétique en s'appuyant sur l'écoconstruction se traduit par le renouvellement de son partenariat avec Énergies solidaires. Cette association gère l'espace conseil FAIRE, renommé fin 2021 « France Rénov ». Son action s'axe autour de quatre grands volets :

- ▶ Le conseil aux particuliers ;
- ▶ Les actions de sensibilisation tournées vers le grand public ;
- ▶ L'animation et le développement de la matériauthèque à Carrières-sous-Poissy, unique en Île-de-France ;
- ▶ La prévention de la précarité énergétique.

Énergies solidaires a assuré un conseil auprès du public grâce à sa permanence téléphonique et ses trois antennes sur le territoire communautaires (50 ménages reçus à la Fabrique 21 et 2 469 temps de conseil donnés sur l'année). Elle a aussi proposé de nombreuses animations :

- ▶ Des soirées économie d'énergie dont l'objectif est d'étudier les déperditions thermiques des bâtiments à l'aide d'une caméra infrarouge ;
- ▶ Six webinaires pour les habitants de Jumeauville, Andrésy, Bouafle, Triel-sur-Seine, Villennes-sur-Seine et Poissy ;
- ▶ La tenue de stands lors d'événements à Sailly, Les Mureaux, Conflans-Sainte-Honorine ou sur l'Île de loisirs des Boucles de Seine...
- ▶ Le concours de la Maison économe qui récompense des habitants pour des travaux permettant des économies d'énergies (15 candidats) ;
- ▶ Le défi Famille à énergie positive avec 94 habitants organisés en équipe afin d'atteindre 8% d'économie sur leur consommation d'énergie au sein de leur foyer. Bilan : plus de 50 000 kWh économisés soit 12,5% de baisse (équivalent à la consommation électrique annuelle de 12 foyers) et 10,74 tonnes de CO2 évités, soit 577 jours de chauffage au gaz ;



- ▶ Des visites techniques de la matériauthèque pour promouvoir l'écoconstruction (93 participants, professionnels et scolaires) ;
- ▶ Animations liées à l'écoconstruction avec près de 300 personnes sensibilisées.

## LE SLIME POUR LUTTER CONTRE LA PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE

En 2021, le Service local d'intervention pour la maîtrise de l'énergie (SLIME) c'est :

- ▶ 174 ménages accompagnés soit + 74% rapport à 2020

- ▶ 435 partenaires mobilisés
- ▶ 100% de taux de satisfaction

# Un coup d'accélérateur pour la rénovation des quartiers

La direction du renouvellement urbain de GPS&O coordonne la production de logements sur la Communauté urbaine, intervient pour revaloriser les zones urbaines et réduire les inégalités sur le territoire. Elle mobilise aussi les dispositifs de cohésion urbaine et de solidarité au bénéfice des quartiers défavorisés et de leurs habitants et assure la coordination et le suivi des projets dans le cadre de l'acte 2 du renouvellement urbain.

En matière d'opérations de renouvellement urbain, l'année 2021 a été particulièrement dense :

- Lancement du projet à Limay en lien avec l'Agence nationale du renouvellement urbain (ANRU) et le Département des Yvelines (PRIOR-RU) ;
- Mise en place des programmes à Poissy et à Carrières-sous-Poissy avec l'appui du Département ;
- Signature de la charte écoquartier du Val Fourré à Mantes-la-Jolie et approbation de l'opération de requalification des copropriétés dégradées d'intérêt national (ORCOD-IN) pour les dalles centrales de ce même quartier ;
- Distinction du projet de ferme urbaine aux Mureaux en tant que lauréat de l'appel à projets Quartiers fertiles de l'ANRU.

## RELOGEMENTS ET CONCERTATION



Dans le cadre de ces projets, le comité de pilotage des relogements a été mis en place sous l'égide du Préfet à l'Égalité des chances et du Président de GPS&O. Il a pour objectif d'organiser le relogement de 1 247 familles par les bailleurs du territoire. Le renforcement des équipes communautaires a permis de structurer ce pilotage.

Des réunions de concertation ont été organisées à Mantes-la-Jolie, aux Mureaux et à Limay pour présenter le projet urbain et les modalités du relogement.

Plus généralement la concertation autour du renouvellement urbain, en partenariat avec les villes et les bailleurs sociaux, se décline sous toutes les formes : balades urbaines, points infos mobiles lors d'événements municipaux, réunions publiques... Une large palette d'outils de communication est aussi mise à la disposition des habitants : expositions, plaquettes d'information, registres numériques... Habitants et usagers ont ainsi pu exprimer leurs attentes et leurs avis sur les projets pour les enrichir.

## DES COPROPRIÉTÉS ET DES CENTRES-VILLES S'AMÉLIORENT

Un programme opérationnel de prévention et d'accompagnement des copropriétés a aussi été lancé en octobre 2021 à Mantes-la-Jolie. Destiné à huit copropriétés du Val Fourré et celle des Hauts de Seine à Gassicourt, cette opération vient en complément de l'ORCOD-IN qui intervient sur les copropriétés les plus en difficulté.

Enfin, une opération programmée d'amélioration de l'habitat - renouvellement urbain se met en place au centre-ville des Mureaux afin d'accompagner la rénovation de logements privés du centre-ville et de lutter contre l'habitat indigne. Trois autres projets de ce type sont en cours de définition pour les centres-villes de Mantes-la-Jolie, Meulan-en-Yvelines et Limay.

## TROIS TEMPS FORTS POUR LA POLITIQUE DE LA VILLE

L'appel à projet commun en concertation avec l'État et le Département des Yvelines a permis de soutenir 126 actions de proximité réalisées par 77 associations du territoire en 2021. La contribution de GPS&O s'élève à 622 000 €.

Une démarche de mise en œuvre de gestion urbaine de proximité dans les quartiers prioritaires s'est traduite par l'identification de cinq axes de travail :

- Utilisation des véhicules ;
- Propreté des espaces collectifs ;
- Tranquillité publique ;
- Clarification des domanialités ;
- Accompagnement des chantiers de la rénovation urbaine.

Le Conseil intercommunal de sécurité et de prévention de la délinquance (CISPD) a été installé le 26 janvier 2021 en présence des élus et acteurs du territoire autour des enjeux de tranquillité publique dans les quartiers.

## CHIFFRES-CLÉS

### RENOUVELLEMENT URBAIN



### POLITIQUE DE LA VILLE



### ACCÈS AU LOGEMENT SOCIAL



## QUAND VOIRIE RIME AVEC AMÉLIORATION DU CADRE DE VIE DANS LES QUARTIERS

Le mail des Physiciens à Mantes-la-Jolie au sein du quartier du Val Fourré, la rue Rousseau aux Mureaux ou encore la rue des Ormes à Vernouillet font partie des sept opérations de voirie lancées dans les quartiers en 2021. Réalisées avec l'appui financier du Département des Yvelines, elles permettent d'amorcer la transformation urbaine de ces secteurs. Les travaux routiers du Val Fourré ont obtenu les labels Programme d'investissement d'avenir et Cent quartiers innovants et écologiques.



## Un urbanisme maîtrisé

Approuvé le 16 janvier 2020, le Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi) de la Communauté urbaine encadre chaque projet d'aménagement, public ou privé, porté dans l'une des 73 communes du territoire. GPS&O propose par ailleurs aux communes qui le souhaitent un service commun d'instruction des autorisations d'urbanisme et accompagne les opérations d'aménagement du territoire.

### PREMIÈRE MODIFICATION DU PLUI SOUS LE SIGNE DE LA CONCERTATION

Les deux premières années d'application du PLUi ont révélé des éléments à corriger, clarifier ou ajuster pour

avoir un document plus lisible et mieux adapté aux réflexions et études menées sur le territoire. C'est pourquoi une modification générale a été engagée en mars 2021.

Les demandes de 53 communes de GPS&O ont fait l'objet d'échanges entre juin et octobre 2021. Fin décembre, près de 230 sujets de modifications ont été recensés. La concertation avec les habitants a aussi été engagée selon différentes modalités : mise à disposition d'un dossier, site internet dédié (construireensemble.gpseo.fr), parution d'une lettre d'information pour rappeler le cadrage général et les grands enjeux de la modification.



### CHIFFRES-CLÉS



**7 WEBINAIRES PLUI**  
entre avril et juillet – environ 80 personnes présentes à chaque webinar



**6 938 DOSSIERS**  
instruits et production d'actes par le Service commun ADS



## RECONVERSION DE FRICHES SUR LA ZONE DES 40 SOUS

Situé à Orgeval, le secteur dit des « 40 Sous » se déploie le long de la RD 113 sur plus de 2 km. Il est constitué d'une zone d'activité en déclin depuis des années bien qu'intégré dans un secteur dynamique et attractif. Un projet global de requalification de la zone économique à horizon 10-15 ans est porté par les collectivités (ville, GPS&O et Département). Une première phase d'aménagement a été décidée en 2021 sur un foncier de 3,1 ha au sud de la RD 113. Elle permettra, entre autres, la reconversion de deux friches industrielles (Dammann-Etanco).

La programmation prévisionnelle et les grands principes d'aménagement sont les suivants :

- ▶ 400 logements
- ▶ Un groupe scolaire de 12 classes
- ▶ Des commerces et services en rez-de-chaussée
- ▶ Un mail urbain structurant
- ▶ Une nouvelle voie de desserte
- ▶ Des venelles piétonnes
- ▶ Une contre-allée piétons/cycles le long de la RD 113
- ▶ Une placette

# UN TERRITOIRE TOUJOURS PLUS ATTRACTIF



## Terres de Seine, la destination évasion aux portes de Paris



Vecteur d'attractivité et de retombées économiques, le tourisme constitue un enjeu majeur pour le territoire. En lien étroit avec l'Office de tourisme intercommunal « Terres de Seine » qui assure la promotion et la structuration de l'offre existante, GPS&O s'attache à développer l'activité touristique.

Le défi ? Devenir une véritable destination aux portes de Paris, en initiant une dynamique de projets et d'investissements. Pour répondre à cet objectif, la Communauté urbaine s'appuie sur les atouts du territoire que sont la Seine, les trésors patrimoniaux et la richesse des espaces naturels. Elle s'engage en faveur de l'accompagnement des investisseurs ou des porteurs de projets et se mobilise pour développer son potentiel d'attractivité touristique en soutenant des projets à plus long terme (transports, hébergements, infrastructures et équipements...).

Ces ambitions se sont traduites par différents chantiers lancés ou poursuivis en 2021 :

- ▶ Développement touristique de l'itinéraire La Seine à Vélo ;
- ▶ Lancement et suivi de l'étude pour le développement de l'hébergement touristique à partir d'un diagnostic de l'offre et les potentiels existants (clientèles, investisseurs...);
- ▶ Création de la mission « accueil de tournages » pour structurer une offre de décors (réalisation de fiches pour les repéreurs et référencement via la base Film France) et adoption de tarifs de mise à disposition des sites et équipements communautaires ;
- ▶ Participation aux travaux d'élaboration du schéma régional de développement du tourisme et des loisirs ou encore au séminaire itinérant de l'Association des départements de l'Axe Seine sur le tourisme fluvial.

### CHIFFRES-CLÉS



**523 341**  
NUITÉES



**29 000**  
LITS



**32 HÔTELS**  
9 résidences de tourisme,  
200 meublés de tourisme et  
chambres d'hôtes, 7 campings



**3 ESCALES CROISIÈRES**  
4 haltes de plaisance  
et 7 ports de plaisance



**67 KM**  
d'itinéraire La Seine à Vélo  
(19 communes traversées et 6 sites  
labellisés « Accueil Vélo »)



### AVEC SIMONE, L'OFFICE DE TOURISME SILLONNE LE TERRITOIRE !

Pour répondre aux nouvelles pratiques des touristes et des habitants, la Communauté urbaine et l'Office de tourisme intercommunal (OTI) ont créé Simone, une version mobile de la promotion touristique du territoire. Présente lors d'événements et sur les sites touristiques, Simone permet aux équipes de l'OTI d'aller vers le public mais aussi de fédérer les professionnels en incarnant la marque de la destination « Terres de Seine ». En 2021, près de 800 personnes ont été rencontrées grâce à cette innovation, dont 80% d'habitants et acteurs locaux.



## La culture revient sur le devant la scène



L'année culturelle 2021 a connu encore de nombreuses restrictions liées à la situation sanitaire (jauge réduite, limitation d'accès...). L'ensemble des équipes de la direction de la culture de GPS&O a su s'adapter pour garantir le maintien d'un service auprès des publics, proposer de nouvelles offres, retrouver progressivement les habitudes culturelles et en inventer de nouvelles en misant sur des approches inédites comme la poursuite de l'utilisation du musée virtuel développé sur la plateforme internet Artsteps.

Dans le même temps, le projet culturel de territoire a pu poursuivre son déploiement. En 2021, les projets d'établissement du Parc aux étoiles et du Centre de la danse 2021 ont été mis en œuvre. Ceux du théâtre de la Nacelle et de la lecture publique sont en cours de réalisation.

### LES « 100 CHANTIERS » SUR LES RAILS

Dans le cadre des « 100 chantiers » votés en Conseil communautaire, des actions fortes ont été menées pour notamment, faciliter l'accès à la culture pour tous et soutenir la création artistique, au travers de :

- ▶ La consolidation du développement de l'éducation artistique et culturelle avec l'expérimentation du contrat local d'éducation artistique 2020-2021 sur

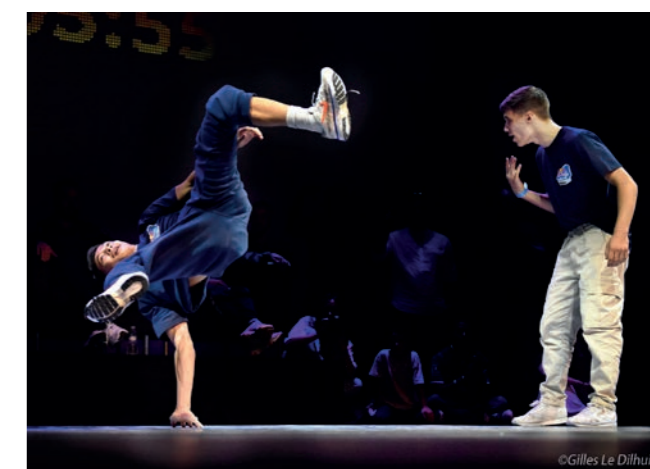
deux ans au lieu d'un pour permettre une meilleure appropriation du territoire par les artistes et des propositions plus en adéquation avec les habitants ;

- ▶ Le développement de l'itinérance et des actions hors les murs, telle que l'exposition « Dessins de sciences » du Parc aux étoiles dans cinq communes (2 310 visiteurs) ;
- ▶ Le positionnement des équipements communautaires en tant que pôle ressources avec la formation au Parc aux étoiles de 30 animateurs de la commune de Gargenville, de 19 enseignants de l'Institut national supérieur du professorat de l'éducation et de 124 futurs docteurs en lien avec l'université de Cergy Paris.
- ▶ L'encouragement à la création et l'innovation avec l'accueil des artistes sur le territoire sous la forme de résidences d'artistes, master classes, résidences d'auteur et de création (au théâtre de la Nacelle, au Centre de la danse, au conservatoire, à la médiathèque). Le temps de fermeture du théâtre de la Nacelle a été mis à profit pour accueillir des compagnies et de futures créations (9 équipes artistiques accueillies, 67 jours de résidence cumulés).

Sous l'impulsion du Centre de la danse Pierre Dous-saint, un effort particulier est également consacré au développement et à la diffusion des danses urbaines avec la création du réseau régional ou encore avec le lancement du dispositif de résidence mutualisée pour la compagnie de la chorégraphe Antoinette Gomis.



Enfin, l'objectif de faire rayonner le territoire à travers la culture s'est illustré, en particulier par la 3<sup>e</sup> édition du OFF du Festival Eole Factory (20 concerts, 3 ateliers, 3 expositions) qui a réuni plus de 2 500 spectateurs. Cet objectif se concrétise également par le soutien de la Communauté urbaine aux projets portés par les acteurs culturels du territoire, via le versement de subventions, soit un montant de 766 000 € pour 38 associations.



Le stade nautique à Mantes-la-Jolie a pris des couleurs grâce à l'opération Graff ton équipement



## LÉONARD ROULE POUR LA SCIENCE

C'est en mai 2021 que le dispositif itinérant Léonard a été lancé. Cette version mobile des activités proposées par le Parc aux étoiles permet de guider les enfants comme les adultes dans l'univers de la science. Entre juillet et décembre 2021, 1 500 personnes ont participé aux 19 interventions assurées dans 18 communes du territoire.



### CHIFFRES-CLÉS

#### ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE



**784 PARTICIPANTS**

au Contrat local d'éducation artistique et culturelle (CLEA)  
40 groupes dont 60% de scolaires et 15 communes associées

**4 202 PARTICIPANTS** au Projet artistique et culturel en territoire éducatif (PACTE) dans 18 communes et 45 établissements scolaires (59 PACTE)

**1 552 PARTICIPANTS** aux opérations avec l'Orchestre de l'Alliance dans 10 communes et 17 établissements scolaires

#### STREET ART



**1 FRESQUE** du duo d'artistes Monkeybird réalisée au conservatoire dans le cadre de l'opération « Graff ton équipement »

**4 FRESQUES** à La Falaise, Magnanville, Verneuil-sur-Seine et Achères dans le cadre de l'opération « Un mur, une œuvre »

#### MÉDIATHÈQUE



**166 000 prêts**  
**58 000 entrées**  
**3 170 adhérents actifs**

#### STUDIO NUMÉRIQUE AU PARC AUX ÉTOILES



**105 VIDÉOS DIFFUSÉES**  
(7 en direct, 98 programmées)  
**134 NOUVEAUX ABONNÉS**  
**8 387 VUES CUMULÉES**

#### THÉÂTRE DE LA NACELLE



**26 représentations**  
**11 compagnies en résidence** (80 jours cumulés)  
**1 500 élèves accueillis** lors des actions culturelles

#### CONSERVATOIRE À RAYONNEMENT DÉPARTEMENTAL



**+ DE 1000 ÉLÈVES INSCRITS** (musique, danse, théâtre)  
**+ DE 80 MANIFESTATIONS**

#### CENTRE DE LA DANSE



**4 100 BÉNÉFICIAIRES**

## Sport : déjà un air de JO



Les médaillés olympiques d'aviron à l'honneur

La Communauté urbaine, qui dispose d'équipements de qualité, mène une politique volontariste de promotion du sport et de ses valeurs en liaison avec les communes et différents partenaires. Elle soutient les clubs et sportifs du territoire et apporte une aide à l'organisation de manifestations rayonnantes.

Un parfum d'olympisme flotte déjà sur le territoire alors que Paris 2024 se profile à l'horizon. Le territoire a en effet été labélisé Terre de Jeux et retenu en tant que Centre de préparation aux Jeux olympiques et paralympiques pour l'aviron, le canoë-kayak et le break-dance.

Les JO de Tokyo en 2021 ont démontré toute la vitalité sportive communautaire. Quatre athlètes, auxquels GPS&O a attribué une aide exceptionnelle de 5 000 € chacun, ont fait briller les couleurs du territoire sur les podiums japonais. La rameuse Claire Bové (Mantes-la-Jolie) a décroché la médaille d'argent tandis que l'équipe de triathlètes composée de Cassandre Beau-grand, Léonie Periault et Dorian Coninx (Poissy) a obtenu celle de bronze.

#### DES SPORTIFS ET DES ÉQUIPEMENTS DE HAUT NIVEAU

Pour maintenir ce haut niveau de performance et faire rayonner le sport sur le territoire, GPS&O a initié en 2021 trois nouveaux dispositifs de soutien : « excellence clubs », « sportifs de haut niveau » et « manifestations rayonnantes ». Une somme de 323 740 € est ainsi consacrée à 28 clubs, 34 sportifs de haut-niveau et 22 manifestations.

GPS&O est également partenaire d'événements à dimension nationale voire internationale. Après le départ de la dernière étape du Tour de France en 2020 à Mantes-la-Jolie, la deuxième étape de Paris-Nice a démarré à Oinville-sur-Montcient en 2021. Trois championnats de France se sont déroulés sur le stade nautique international Didier Simond : deux pour l'aviron, en présence de tous les médaillés olympiques de la discipline et de la ministre des Sports, et un de dragon boat (sport nautique qui utilise des pirogues également appelées bateaux-dragons) confirmant la qualité de cet équipement et le savoir-faire local en matière d'organisation.

#### LA PATINOIRE FAIT LE SHOW !

GPS&O n'oublie pas son rôle en faveur des apprentissages. Gestionnaire de l'ensemble de piscines publiques du territoire, une politique ambitieuse autour de l'apprentissage de la natation est déployée en lien avec l'Éducation nationale à travers les programmes « aisance aquatique » et « savoir-nager ». Quant à l'unique patinoire des Yvelines à Mantes-la-Jolie, elle demeure un vrai pôle d'attraction. Après une période de fermeture liée à la crise sanitaire puis pour travaux, elle a attiré 20 775 patineurs entre novembre et décembre 2021, soit une hausse de fréquentation de 171% par rapport à l'année 2018 et de 152% par rapport à l'année 2019.

## TÉMOIGNAGE

**Claire Bové, médaillée olympique d'aviron de l'AS Mantaise**

« J'avais vraiment envie de participer au championnat de France en 2021 au stade nautique de GPS&O à Mantes-la-Jolie, c'est un peu chez moi. Quelques semaines après avoir obtenu une médaille d'argent olympique, c'était l'occasion de poursuivre un peu le plaisir avec mon club. Je suis également restée proche du club de l'Aviron Meulan-Les-Mureaux-Hardricourt où j'ai été formée et où j'ai remporté mes premiers titres. »



## PISCINES : UNE TARIFICATION PLUS SIMPLE ET PLUS LISIBLE



Un travail d'harmonisation a été effectué pour simplifier les tarifs d'entrées et des activités aquatiques dans les six piscines en régie (Andrésy, Les Mureaux, Poissy de Migneaux et Saint Exupéry, Porcheville, Verneuil-sur-Seine). La nouvelle grille tarifaire entrée en vigueur à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2021 permet de passer de :

- ▶ 20 à 7 tarifs usagers ;
- ▶ 34 à 10 tarifs pour les activités aquatiques.

Elle s'est accompagnée d'une refonte de l'offre de prestations et des modalités de paiement (mensualisation) pour mieux répondre aux attentes.

## CHIFFRES-CLÉS



### PISCINES

395 166 entrées publiques  
147 592 entrées scolaires  
542 758 entrées au total



### PATINOIRE

22 149 entrées  
dont 20 775 pour les mois  
de novembre et décembre



Le départ de la 2<sup>e</sup> étape de Paris-Nice a été donné à Oinville-sur-Montcient



Deux championnats de France d'aviron ont eu lieu au stade nautique à Mantes-la-Jolie en 2021

# RAPPORT D'ACTIVITÉ 2021



GRAND PARIS  
**SEINE  
& OISE**  
COMMUNAUTÉ URBAINE

Immeuble Autoneum  
Rue des Chevries  
78410 Aubergenville

► [gpseo.fr](https://gpseo.fr)

Achères  
Andrézy  
Arnouville-lès-Mantes  
Aubergenville  
Auffreville-Brasseuil  
Aulnay-sur-Mauldre  
Boinville-en-Mantois  
Bouafle  
Breuil-Bois-Robert  
Brueil-en-Vexin  
Buchelay  
Carrières-sous-Poissy  
Chanteloup-les-Vignes  
Chapet  
Conflans-Sainte-Honorine  
Drocourt  
Écquevilly  
Épône  
Évecquemont

Favrieux  
Flacourt  
Flins-sur-Seine  
Follainville-Dennemont  
Fontenay-Mauvoisin  
Fontenay-Saint-Père  
Gaillon-sur-Montcient  
Gargenville  
Goussonville  
Guernes  
Guerville  
Guitrancourt  
Hardricourt  
Hargeville  
Issou  
Jambville  
Jouy-Mauvoisin  
Jumeauville  
Juziers

La Falaise  
Lainville-en-Vexin  
Le Tertre-Saint-Denis  
Les Alluets-le-Roi  
Les Mureaux  
Limay  
Magnanville  
Mantes-la-Jolie  
Mantes-la-Ville  
Médan  
Méricourt  
Meulan-en-Yvelines  
Mézières-sur-Seine  
Mézy-sur-Seine  
Montalet-le-Bois  
Morainvilliers  
Mousseaux-sur-Seine  
Nézel  
Oinville-sur-Montcient

Orgeval  
Perdreauville  
Poissy  
Porcheville  
Rolleboise  
Rosny-sur-Seine  
Sailly  
Soindres  
Saint-Martin-la-Garenne  
Tessancourt-sur-Aubette  
Triel-sur-Seine  
Vaux-sur-Seine  
Verneuil-sur-Seine  
Vernouillet  
Vert  
Villennes-sur-Seine

